Nul ne tombe dans le combat qu'après avoir laissé tomber son courage.

Saint Augustin

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

L'heure est à l'union de tous ceux qui veulent la liberté, l'ordre public et la paix.

Wladimir d'Ormesson

Vol. XII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, LE 26 JUIN 1940 — No 38

Les responsabilités du Canada Français

Après la capitulation de la France. — Qu'on nous accorde la liberté d'accomplir notre mission

DECLARATION DE L'HON. W.-L. MACKENZIE KING

Qu'on l'admette ou non, la France est aujourd'hui captive entre les serres de l'aigle prussien. Nous n'avons pas à faire ici le partage des responsabilités: erreurs diplomatiques, militaires, politiques, qui ont été commises depuis le Traité de Versailles, et particulièrement au cours des derniers mois.

Nous ne pouvons pas non plus juger les événements alors que l'histoire est à s'écrire. Le gouvernement Pétain était-il justifié de se soumettre? Représente-t-il le sentiment de la France? L'avenir le dira.

Un fait demeure: jamais depuis des siècles la France n'aura subi un pareil sort: elle cesse toute résistance, elle cède ses ports, ses armements, tous ses moyens de communications, elle accepte l'occupation allemande; elle ne pourra même plus se mettre en communication avec l'extérieur que selon le bon plaisir du vainqueur. Et que d'autres exigences font de ce pacte

Et si nous jetons un regard vers l'avenir, nous ne pouvons une véritable torture.
nous empêcher d'un sentiment d'appréhension pour cette France qui fut jusqu'à ces derniers temps un flambeau de civilisation. L'assassin de Dolfuss, le traitre de Munich, celui qui a semé la terreur et fait couler le sang en Autriche, en Allemagne, en Pologne et ailleurs, celui-là aura-t-il pitié d'un pays qu'il regarde comme un ennemi séculaire?

Qu'arrivera-t-il de la classe dirigeante française? Quel sort est-il réservé à la religion, à l'enseignement, à la culture, aux arts français?

Ce sont ces appréhensions qui inspiraient sans doute le Premier Ministre du Canada lorsqu'il déclarait dimanche dernier:

"C'est le devoir du Canada français de maintenir les traditions, la culture et la civilisation française, et l'amour de la liberté à travers le monde. Cette nouvelle responsabilité sera, j'en suis convaincu. accepté avec un légitime orgueil".

Pays jeune encore, le Caanda a jusqu'ici été obligé de céder le pas aux exigences matérielles. Envahi d'autre part par l'influence américaine, sa culture en a souffert. Est-ce à dire que notre pays doit se condamner à une enfance perpétuelle? La France n'a pas toujours été ce qu'elle est; est-il donc défendu à notre jeune patrie de marcher sur les pas de sa mère, et d'espérer des destinées glorieuses?

Au vrai nous ayons travaillé dans ce sens depuis trois siècles. Et nous sommes prêts à faire progresser davantage **"cette culture, ces traditions françaises.... cet amour de la liberté"**, pourvu qu'on accorde au Canada français les moyens d'accomplir sa mission. Si la civilisation française ne fleurit pas, en particulier dans les provinces anglaises, la faute en est-elle à nos minorités? Sommes-nous les auteurs de lois scolaires injustes? Sommes-nous les maitres des postes de commande? Qui nous baillonnent à la radio, dans les parlements, dans les services civils?

Le Canada français est prêt à prendre ses responsabilités et à se battre pour la liberté, à condition qu'on lui rende d'abord la sienne.

P.-E. B.

Emissions françaises à Grande Prairie

Nos compatriotes de la Rivière-la-Paix au poste de radio CFGP

D'excellentes nouvelles nous parviennent de la Rivière-la-Paix. Depuis quelque temps les Caanidens français de cette région étaient en pourparlers avec les autorités du poste radiophonique CFGP de Grande Prairie. Ils viennent de conclure un arrangement qui, tout en nous réjouissant, nous donne un magnifique exemple.

Chaque semaine une émission française d'une heure sera donnée à ce poste pour le bénifice de nos compatriotes du Nord. Faisant suite à notre campagne en faveur de la radio, cette décision nous est un témoignage que les Canadiens français du Nord entendent faire leur part et de façon pratique.

Sans doute, et plusieurs en font la remarque, il est regrettable que dans un pays bilingue on soit forcé de payer de sa poche pour entendre du français à la radio. Ces sacrifices sont parfois très coûteux, mais on y tient; et d'ailleurs on est persuadé que ce n'est que pour un temps, car il faudra que Radio-Canada cesse ses mesquineries et fasse droit aux demandes légitimes de notre minorité. Et elle ne devra pas retarder plus longtemps de solutionner ce problème.

Quoiqu'il en soit nos compatriotes de la Rivière-la-Paix ont la bonne fortune d'entendre désormais du français chez-eux. Et l'on compte pour cela sur le concours de tous les centres de cette région. On nous assure qu'à tour de rôle chaque paroisse fera sa part: Donnelly, Girouxville, Falher, Guy, Jean Côté, Tangent, SpiritRiver, Joussard et McLennan.

Ces émissions comprendront du chant, des causeries, déclamations, discours, etc. Nos amis ont compris l'importance de donner la première place au "parler français". Ce seront des mots français qui viendront régulièrement frapper les oreilles des jeunes et des vieux, et qui par là pénétreront dans les foyers et le coeur de nos gens.

Cette précieuse initiative est due au Comité Régional de notre Association constitué récemment à la Rivière-la-Paix. Nous applaudissons des deux mains et nous félicitons nos compatriotes. A la veille du Congrès Régional de Falher, qui s'annonce lui aussi sous les plus heureux auspices, c'est une preuve que nos compatriotes du Nord entendent vivre et progresser. Le succès couronnera sûrement des efforts aussi généreux et clairvoyants.

P.-E. BRETON, O.M.I.

Délégués au Congrès de Falher





Le Comité exécutif de l'A.C.F.A. a délégué, pourle représenter au Congrès de Falher, le R.P. Joseph Fortier, s.j., M. l'abbé Roland Barbeau et M.Léo Belhumeur.

Billet du Nouelliste

EDEN

Presque tous les dimanches, après la grand'messe je rencontre un bon ami, lequel invariablement après m'avoir reproché d'être arrivé à l'église à une heure pas trop catholique, critique de la façon la plus acerbe l'Etat, le Gouvernement, le Sénat, l'Assemblée Législative, l'Administration municipale, les échevins de son quartier, le maire de Montréal, celui de Pittsburgh, etc... etc... Et bonheur, il en découvre de nouveaux à tous les dimanches sur qui décocher des traits acérés.

Ne vous méprenez pas cependant, il le fait toujours avec humour. Aux-gouvernants, il n'en veut pas personnellement. Mais, par tempérament, il est forcé de constater que tout va mal et que ses contemporains souffrent tous plus ou moins de la maladministration des pays.

Ce dimanche-là, il faisait si beau, que nous avons causé beaucoup plus longtemps, Si longtemps que lorsque nous avons songé à dîner, nous avons rencontré les habitués du cinéma, qui à pas pressés se hâtaient afin d'arriver au début du programme. Vous pouvez croire que nous avons déshabillé de belle façon tous les administrateurs de tous les pays imaginables. Mon ami était en verve! Nous avons même résolu, (lorsque les circonstances s'y prêteraient un peu mieux) de constituer le gouvernement qui à notre sens ferait justice promptement de toutes les inégalités dont les peuples ont à souffrir.

De la constitution, de la charpente administrative de ce gouvernement idéal, je ne saurais vous dire grand'chose sinon que mon ami en serait le président et moi vice-président. Je crois que nous avions décidé de cumuler toutes les charges, ce qui ne représenterait pas grand'chose en fin de compte, puisque la caractéristique principale du nouvel ordre de choses que nous devions imposer, serait le repos universel. Personne, absolument personne n'aurait le droit de travailler, sans quoi on les bannirait du pays.

Au coin de toutes les rues, de toutes les avenues seraient disposées toutes sortes d'étagères pleines de fruits, de liqueurs, de bonbons que les passants prendraient sans demander la permission à personne. L'argent, cause de tant de maux, de haines, de tracas disparaîtrait même des musées. Des appareils nombreux, sur lesquels on lirait d'immenses inscriptions sillonneraient les grandes routes.

Les inscriptions nous inviteraient à descendre de l'automobile, fournie par l'Etat et à boire autant de verres de bière, vin, scotch que notre estomac

(Suite à la page 6)

INSCRIPTION DES ETRANGERS ENNEMIS

OTTAWA. — La gendarmerie royale du Canada a lancé un avertissement significatif à tous les Italiens et les Allemands habitant le Canada. La police fédérale leur a enjoint de s'inscrire sans tarder auprès des 2,700 régistraires d'étrangers ennemis dont les bureaux parsèment le pays de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique.

D'ailleurs, la loi exige — et on ne permet à personne de s'y soustraire — que tous les individus de plus de 16 ans d'origine italienne ou allemande s'inscrivent auprès des autorités. Cela ne veut pas dire cependant qu'on les internera d'emblée dans les camps de concentration réservés aux nationaux ennemis. Non seulement les sujets italiens et allemands doivent s'enregistrer, mais encore les personnes d'extraction italienne ou allemande dont les certificats de naturalisation ne datent qu'à partir du 1er septembre 1929 — soit en fait dix ans avant l'entrée en guerre du Caanda l'automne dernier. Des avis en langue italienne et en langue allemande seront affichés dans tout le Canada, ordonnant aux Italiens et aux Allemands résidant dans le Dominion de s'inscrire sans tarder.

AUTOUR DU GLOBE

LONDRES. — On répète à Londres qu'il est probable que le général Albert Noguès, commandant de l'armée franaçise d'Afrique du Nord, et le général Eugène Mittelhauser, commandant de l'armé française dans le Proche-Orient, décideront de continuer la bataille.

BORDEAUX. — Des avions allemands ont bombardé la place d'un petit village français, y tuant 38 personnes et en blessant 60 autres. M. Paul Reynaud l'a échappé belle, car il venait à peine de quitter la place, lorsque les bombardiers ennemis firent leur apparition.

LONDRES. — Le ministère de l'Aviation a annoncé que la Royal Air Force a lourdement bombardé les objectifs militaires dans un rayon étendu en Rhénamie, dans la Rhuhr et dans le nord-ouest de l'Allemagne.

LONDRES. —. Sir. Kingstley Wood, chancelier de l'Echiquier, demande à tous ceux qui le peuvent, de prêter au gouvernement sans intérêt.

LA VAIETTE, MALTE. — Des aviateurs italiens, au cours d'un raid sur Malte ont tué 34 personnes et en ont blessé 132 autres.

LONDRES. — Le ministre de la guerre, M. Anthony Eden, a déclaré aux Communes que l'on a levé plus d'hommes au cours des cinqs dernières semaines que pendant les quatre premiers mois de la guerre.

AUKLAND, NOUVELLE-ZELANDE. — Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande publie des mesures par lesquelles il constitue un réservoir de 500,000 hommes de 16 à 60 ans susceptibles de service national obligatoire en Nouvelle-Zélande ou outre-mer. Le gouvernement puisera dans ce réservoir les classes dont il aura besoin, d'après l'âge, le status conjugal, les obligations familiales.

LONDRES. — La décision de la France obligera les fils du Canada de demeurer au côtés des troupes de la Grande-Bretagne et d'aider à la défense du Royaume-Uni.

MONTEVIDEO. — La police a entrepris la chasse aux nazis à travers l'Uruguay à la suite de l'arrestation de dix individus soupçonnés de complot pour le renversement du gouvernement avec troupes armées.

LONDRES. — L'Amirauté a ordonné, à tous les navires britanniques dans les ports du Royaume-Uni de maintenir "des membres d'équipage suffisants pour servir les armes défensives de ces navires".

LE MESSAGE DU ROI AU CANADA

OTTAWA. — Leprésident de la Chambre des communes a donné lecture d'un message de Sa Majesté Georges V1, dont voici le texte:

Palais de Buckingham,
Londres, le 14 juin 1940.

Veuillez transmettre le message suivant du Roi au président du Sénat et au président de la Chambre des communes.

"Je suis très sensible aux termes de la résolution que les membres des Chambres du Parlement canadien ont adoptée, hier, à l'occasion de la célébration officielle de mon anniversaire. Il y a douze mois, je quittais le Canada avec l'intime conviction que, dans un autre qays du monde, la justice et la liberté n'étaient l'objet d'un culte plus sincère et que le peuple canadien ne tolérait jamais, en temps de paix ou en temps de guerre, qu'on le prive de ses institutions qui reposent sur ces idéals. Les événements cruels de l'année qui vient de s'écouler m'ont affermi dans cette conviction Le Canada a saisi, dès le début, la véritable portée de ce violent conflit. Il n'a aucunement hésité pour agir, et la fière détermination qu'il a manifestée en se jetant dans la lutte a été, je vous l'assure, une intarissable source d'énergie pour moi-même et pour l'ancien monde.

GEORGE V1.

(signé) Le secrétaire particulier.

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LA DEFENSE INTERIEURE

Texte de télégrammes échangés entre l'Alberta et Ottawa.

Nous publions ci-après deux télégrammes qui parlent par eux-mêmes. En face de la gravité des événements et des opinions parfois excentriques qui sont exprimées, les Canadiens français de l'Alberta ont cru qu'il était de leur devoir de faire connaître leurs sentiments. Si certains séparatistes ou nationaux outranciers émettent leurs opinions, les minorités ont droit, elles aussi, à faire entendre leurs voix. Elles forment le quart de la population française du pays et à ce point de vue elles ont le droit d'être écoutées.

Voici les documents en question:

19 juin 1940

Honorable Ernest Lapointe,
Ministre de la Justice,
Edifice du Parlement, Ottawa.

Nous les Canadiens français soussignés approuvons en principe la conscription des hommes pour la défense du pays sur le sol canadien et nous croyons que nos sentiments sont partagés par tous nos compatriotes de langue française en Alberta.

L.-O. Beauchemin, président de l'Association Canadienne Française de l'Alberta.
P.-E. Poirier, 1er Vice-Président.
Roméo Bouchard, 2ème Vice-Président.
J.-O. Pilon, trésorier.
P.-E. Breton, O.M.I., rédacteur de la Survivance.
Henri Routhier, O.M.I.
J.-W. Pigeon.

* * *

Ottawa, Ont., 24 juin 1940
Docteur L.-O. Beauchemin,
Président Association Canadienne-Française de l'Alberta,
Calgary, Alta.

J'ai été très heureux de recevoir votre télégramme du 19 juin et me suis fait un devoir de le soumettre à nos compatriotes de la Province de Québec dans une causerie prononcée à la radio hier soir. Stop. Vous prie d'agréer pour vous-même et transmettre aux officiers et membres de votre Association ainsi qu'à Messieurs P.-E. Poirier, Roméo Bouchard, J.-O. Pilon, P.-E. Breton, O.M.I., Henri Routhier, J-W Pigeon, l'expression de mes bien sincères remerciements.

Ernest LAPOINTE

A N'IMPORTE QUEL PRIX L'EMPIRE BRITANNIQUE VEUT CONTINUER LA GUERRE

La Grande-Bretagne s'engage à poursuivre les hostilités, même si la France doit s'avouer vaincue sur terre

LONDRES. — Voici la déclaration officielle de la Grande-Bretagne, dans laquelle elle fait connaitre sa détermination de poursuivre la guerre, même si la France est sérieusement réduite à l'impuissance.

A une heure comme celle-ci, il est naturel qu'il circule de fausses rumeurs à l'effet d'offres de paix et de négociations en vue d'obtenir la paix. Il ne peut être trop clairement et explicitement entendu que la Grande-Bretagne est postitivement déterminée à poursuivre la guerre jusqu'à la victoire finale. Même si la résistance française sur terre était dangereusement affaiblie, la France posséderait encore la plus puissante flotte d'Europe, après celle de l'Empire britannique; la flotte britannique et la française et celles de leurs alliés peuvent encore facilement resserrer le blocus, rendu plus facile à la suite de l'intervention italienne dans le conflit.

Au cours de l'offensive que l'Allemagne vient de déclancher, elle a largement entamé ses ressources en les jetant sans compter dans la mêlée; il lui en reste sans doute encore un peu, mais si l'Allemagne ne parvient pas à triompher de l'Empire britannique et de ses alliés d'ici quelques mois, elle ne peut ambitionner de finir par nous vaincre.

Les immenses ressources des empires britannique et français et celles que les Etats-Unis mettent à leur disposition augmenteront de semaine en semaine jusqu'à ce qu'elles constituent une puissance de plus en plus grande au crédit de la Grande-Bretagne; le temps joue en faveur des Alliés.

Au cours de ces dernières semaines la Grande-Bretagne a appelé sous les drapeaux le plus grand nombre d'hommes de son histoire; au rythme de l'enrolement, le nombre de nos soldats augmentera considérablement.

La production d'avions, d'armes et de munitions ne cesse de s'accélérer vertigineusement et les secours qui nous viennent de l'Amérique en plus grande abondance sont appelés à augmenter dans la mesure où nos ports pourront recevoir cet équipement.

Contrairement à l'ennemi, qui compte pour triompher des Alliés de réussir à en venir à bout dans l'espace de quelques semaines ou de quelques mois, nous sommes en mesure de continuer la guerre aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour écraser l'ennemi, même s'il fallait des années de guerre pour mener notre tâche à bien.

Avec leur détermination inébranlable de s'assurer la victoire à n'importe quel prix, les gouvernements de l'Empire peuvent compter sur l'indivisibilité de l'effort des nations qui composent l'Empire.

LA BATAILLE DE FRANCE

Les 39 jours

Voici la chronologie de la bataille de 39 jours, qui passera vraisemblablement dans l'histoire sous le nom de la Bataille de France:

10 mai — Invasion par l'Allemagne de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg.

16 mai — Bataille de la Meuse. Guerre ouverte de Namur à Sedan.

21 mai — Les Allemands à Arras et à Amiens; Reynaud parle, au Sénat, d'erreurs incroyables qui seront punies.

23 mai — Les Allemands encerclent les Alliés et s'emparent d'Abbeville. Rudes combats à Boulogne.

28 mai — L'armée belge capitule sur les ordres de Léopold 111.

4 juin — Churchill révèle que 335,000 soldats alliés se sont rembarqués à Dunkerque et sont rentrés en Angleterre.

9 juin — Les Allemands atteignent la Seine.

12 juin — Les Allemands annoncent la prise de Reims.

14 juin — Les Allemands entrent à Paris. Les Français déclarent la ville ouverte et les militaires en sortent pour qu'elle soit épargnée.

17 juin — Le maréchal Pétain annonce que la France doit abandonner la lutte.

Succès aux Congressistes de la Rivière-la-Paix

La Maison

Gérard Dalalande avait 5 ans à peine quand la ruine se greffant sur la mort de son père força les siens à quitter la "maison", cet abri séculaire où avaient vécu, où étaient mortes des générations de Delalande.

Sa mère, tendre et frêle créature brisée par le sort, ses grandes soeurs, coeurs fiers et combatifs, toute cette nitée en détresse avait échoué dans un appartement banal d'une quelconque grande ville, et l'âpre lutte pour la vie quotidienne avait commencé.

Couvé par la tendresse de ces sacrifiées, l'enfant n'avait pas souffert de ce dépaysement. Il avait si peu connu ce que, religieusement, presque, on appelait autour de lui la "maison".

Quand ces trois femmes aux lèvres pâlies par les privations avaient prononcé ce mot une magie reculait les murs étroits, inondait de lumière et de joie ces pièces rétrécies, évoquait les larges espaces baignés de soleil.

A force d'en avoir entendu parler, le soir, sous la lampe, ou encore ces après-midi de dimanche, quand la pluie battait les vitres, Gérard la connaissait, cette maison toute blanche au haut de la colline, là-bas, en Lorraine, près de la frontière. Il connaissait chaque sentier du parc, chaque banc du jardin, jusqu'à l'odeur spéciale de ces pièces, toutes imprégnées de la vie de sages et coquettes aïeules, mélange de verveine et de fruits mûrs.

Il y avait une pièce surtout qu'il croyait revoir vraiment par le souvenir, celle qu'on appelait "la chambre aux verdures", une pièce toute tendue d'une soie molle d'un vert très doux, dont les branchages feuillus semblaient continuer et répéter les frondaisons du parc. La chambre de sa mère, avant elle celle de toutes les femmes de la famille; la chambre où il venait, à l'aube, nu-pieds, la face encore embroussaillée de sommeil, se glisser dans la tiédeur du vaste lit, perdu dans ses rideaux couleur de mousse. Rien que de l'entendre évoquer, Gérard croit encore sentir contre son flanc la douce chaleur du nid.

La maison

C'est lui, Gérard, l'homme de la famille qui, par son travail, par ses efforts incessants, la rendrait aux siens! Cette chanson avait bercé son enfance, avait fouaillé les énergies parfois défaillantes de son adolescence, raidi sa volonté d'homme tendue vers cet unique idéal: racheter la maison.

Il avait 30 ans, il touchait au but, pouvait entrevoir, dans un avenir possible, le succès si âprement poursuivi. Encore quelques mois d'efforts de travail...

Cela se passait en août 1939. La vie hésitait au bord d'un gouffre où le moindre choc pouvait nous précipiter. Puis ce fut, coup sur coup, la brutale invasion de la Pologne,... la mobilisation,... la guerre! la fin de tous les espoirs, la mort de tous les rêves. Comme tous ceux de sa génération, Gérard Delalande ne fut plus qu'un numéro matricule, quelque part, là-bas, sur le front de Lorraine. Rien ne le reliait plus au passé — ce passé qui était hier! — que les lettres de sa mère, de ses soeurs; pauvres lettres, où, sous le sourire voulu, on sentait trembler l'angoisse; phrases banales à force d'avoir été répétées et dont la tendresse, pourtant, reste éternellement neuve...

Des mois avaient passé; Gérard Delalande, dans ce morne présent où l'avenir est borné au seul lendemain, ne pensait plus que vaguement à ses rêves d'avant-guerre, comme on pense à une chose très lointaine, dans le domaine de l'inaccessible.

Il en était là quand le hasard d'un nom venant frapper son oreille vint l'arracher brusquement à la torpeur où s'enlisaient ses jours... C'était le matin, au "jus". Le cuisinier de la "roulante" avait apporté la nouvelle d'une prochaine relevé.

— Tu parles d'une veine! Un vrai patelin cette fois, avec des vrais lits dans de vrais maisons, des drôles de maisons, coiffées de tuiles roses, au milieu des vergers, même qu'il y a un château tout blanc perché sur la colline, un château avec un parc, des terrasses, tout ce qu'il se fait de mieux dans le genre. Dame! le château, c'est pas pour nous autres; ils y ont mis un hôpital, et m'est avis, les gars, qu'il vaut mieux le voir de dehors que d'y avoir son pieu, même si on devait être soigné par une duchesse!

— Et comment qu'on l'appelle, ton patelin et ton château?

— Attendez voir, un nom en "court". Basincourt,... non Boré-court,.. non, c'est pas ça! Ah j'y suis: Bersicourt!

— Bersicourt! — Gérard Delalande l'a presque crié, d'une si drôle de voix étranglée par l'émotion, que ses camarades le regardent ahuris.

— Ben quoi, qu'est-ce qui lui prend, au sergent?

Le sergent Delalande s'est glissé hors du groupe sans répondre. Comment leur expliquerait-il, à ces inconnus, ces indifférents, tout ce que renferme pour lui ce simple nom tout ce qu'il a brusquement réveillé en lui de rêves enfouis, d'espoirs éteints! Bersicourt! le nom qui a bercé son enfance; pour lui, pour les siens, le paradis sur terre!

Comment, il était près de la "maison", et il ne le savait pas! Il a fallu le hasard de ce propos surpris pour lui faire toucher du doigt la réalité. Avec quelle impatience il va l'attendre, cette relève bénie; comme les heures vont lui paraître longues maintenant qu'il sait à portée de main cette maison dont il a tant rêvé! Comment supporter jusqu'au lendemain cette inaction forcée? Heureusement, c'est ce soir son tour de patrouille; il pourra user ainsi tout ce qui bouillonne en lui d'impatiente attente. Il n'a même pas, au départ, ce petit frisson d'inconnu si humain, même chez les plus braves. Ses pensées sont tellement à l'espoir du lendemain qu'il en oublie l'immédiat présent, ses dangers, ses embuscades...

Le château de Bersicourt, transformé en ambulance, bourdonne de cette activité assourdie, particulière aux hôpitaux à l'heure de la visite. Dans les salles claires et gaies, tous les lits sont occupés, jusqu'à la chambre où l'on isole ceux qui vont mourir. On n'a encore pas eu le temps, comme pour les autres pièces, de lui enlever son air "château"; ceux qui viennent mourir là, dans le grand lit de citronnier, perdu dans ses tentures, sous l'oeil maternel de la vieille Soeur Angélique, ont au moins, à l'instant d'agonies, doivent s'endormir dans la douceur et la paix.

Elle est inquiète, ce soir, Soeur Angélique. Celui qu'on vient d'amener là tantôt tarde bien à ouvrir les yeux. Elle n'aime pas à les voir entrer ainsi dans la mort sans avoir repris connaissance, sans un regard qui se rapelle, une parole, un souvenir...

La voiture d'ambulance l'a déposé au château quand on a vu qu'il ne supporterait pas d'aller plus loin Elle l'a déposé là pour mourir, et le chapelet aux doigts, la vigilance inquiète de la vieille religieuse guette cette muette agonie.

Un gémissement... le mourant a ouvert les yeux. Le soleil couchant entre à flots par la fenêtre large ouverte sur la houle verdoyante du parc. Il caresse le soleil, la soie chatoyante des tentures, dont les branches, les feuillages, d'un vert très doux, semblent répéter à l'infini les frondaisons de la forêt toute proche.

Les yeux du mourant, ses yeux grands ouverts maintenant, ont fait le tour de la chambre, lentement, péniblement. Quelque chose semble s'être réveillé en eux. On sent que ce regard flottant essaye d'accrocher une pensée, un souvenir.

Et, tout à coup, le voile se déchire: il a vu! il a reconnu! ses lèvres remuent, et Soeur Angélique, penchée sur lui, devine ces mots à peine formés:

— La chambre aux verdures!

Ce furent ses uniques et dernières paroles. Jusqu'à la fin, Gérard Delalande caressa de son regard mourant ces objets qui avaient vu l'aube de sa vie et qui maintenant le voyait mourir. Et quand Soeur Angélique, d'une main pieuse, eut fermé ses paupières la mort avait fixé à tout jamais dans ses yeux éteints la vision merveilleuse du nid de son enfance...

Ils l'ont enterré dans le petit cimetière du village, au pied de la colline. Au-dessus de sa tombe, la "maison", là-haut, sourit au soleil. Elle qui l'a vu naître, elle qui l'a recueilli pour mourir, elle veille sur son dernier sommeil.

Et là-bas, à l'arrière, dans une quelconque grande ville, trois femmes en deuil, qui n'attendent plus rien ici-bas, n'ont plus au monde que ce petit coin de terre béni pour remplacer la "maison".

Gabrielle ESTAY.

La Croix.

LONDRES. — La British Broadcasting Corporation annonce que le gouvernement australien a mis le ban sur 10 organisations subversives, y compris le parti communiste, la ligue australienne pour la paix et le démocratie, la ligue de la Minorité et sept groupes fascistes italiens.

NOUVELLES AMERICAINES

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont pris des mesures pour faciliter la livraison des avions de guerre aux Alliés en autorisant le pilotage des avions à travers la frontière canado-américaine.

WASHINGTON. — Une nouvelle somme de $1.200.000.000 pour l'expansion de la marine des Etats-Unis, en le dotant de 84 nouveaux vaisseaux de guerre, est demandée dans un bill approuvé par l'administration et présenté au comité naval de la chambre des représentants par son président, M. Vinson démocrate, Georgie).

BENNINGTON, Vermont. — Henry Wallace, ministre de l'agriculture des Etats-Unis, a prédit qu'une victoire allemande en Europe aurait pour résultat de diviser le monde en quatre grandes sphères d'influence économique et politique.

WASHINGTON. — La Maison Blanche annonce que, dans le but de traiter avec les autres gouvernements d'Amérique et peut-être avec celui du Canada un comité du cabinet terminera une étude sur "la manière la plus efficace de disposer avec profit du surplus des exportations dans l'hémisphère occidental.

NEW YORK. — Mme Emily Kraft, 35 ans, est morte de brûlures après qu'un bombardier en flammes, détruit par une collision survenue dans les airs, se fut écrasé sur son parterre et entoura sa maison de flammes. Onze aviateurs de l'armée furent tués dans la collison.

WASHINGTON. — Le président Roosevelt tentait de faire entrer les vingt-deux nations américaines, y compris le Canada, dans une union économique qui présenterait un front solide et éviterait ainsi de subir les secousses économico-financières qui ébranlent le reste du monde.

NEW-YORK. — Le représentant londonien de la "National Broadcasting Company" a dit à la radio, que l'on s'attend à ce que l'Union soviétique fasse de nouvelles demandes à la Finlande d'ici quelques jours.

ICI... ET LA-BAS...

(Boston Record).

L'ODYSSEE DES SOLDATS CANADIENS EN FRANCE

Comment l'avant-garde de la 1ère division a failli être encerclée

Quelque part en Angleterre. — Les soldats canadiens, après des mois de préparatifs et d'entraînement, sont partis pour la France la semaine dernière, dans le but de se rendre au front. On annonce cependant qu'ils ont dû rebrousser chemin immédiatement et retourner en Angleterre sans avoir vu un Allemand ni tiré un seul coup.

On peut faire un récit intéressant sur l'avant-garde de la première division. Une partie du détachement, comprenant l'état-major de la première brigade d'infanterie canadienne et le 48e Highlanders, a échappé à l'encerclement allemand dans l'espace de deux heures.

Des vaisseaux transportant des Canadiens qui s'attendaient d'en venir aux prises avec les Allemands jetèrent l'ancre dans un port de la côte sud-est, pendant que d'autres unités arrivaient d'heure en heure.

Soudain, arriva la nouvelle que la "partie" était contremandée. Les soldats ne pouvaient alors s'expliquer ce changement.

Dans l'intervalle, l'avant-garde canadienne gagnait sa zone de concentration en France et était arrivée à Sable, près de Tours. Personne n'était là. Le mécanicien français fit fonctionner le sifflet de la locomotive, mais sans réponse. Le brigadier A.-A. Smith, de Winona, Ont., commandant de la première brigade d'infanterie, et le lieutenant-colonel E.-W. Handenby, de Toronto, commandant du 48e Highlanders, se mirent à faire des recherches. Ils rencontrèrent un homme qui dit être un officier d'un transport militaire anglais. Il leur dit que les Allemands avaient enfoncé les défenses françaises et que dans le moment même ils s'avançaient sur Sable.

"Retirez vos hommes d'ici aussi vite que vous le pourrez, leur dit-il, et il s'évanouit dans l'obscurité.

Les officiers canadiens étaient confondus. Ils essayèrent de trouver de nouveau leur homme, mais sans succès. Des renseignements obtenus ailleurs les convainquirent que leur situation était dangereuse.

L'ordre fut donné aux employés de chemin de fer de se préparer pour le retour, mais ceux-ci refusèrent de mettre le train en mouvement sans l'ordre du chef de gare, qu'on ne pouvait trouver. De plus, ils dirent qu'il n'y avait pas assez de vapeur dans la chaudière. Et ils ajoutèrent: "D'ailleurs, la guerre est finie".

On donna au mécanicien des cigarettes et une bouteille de vin et il se mit à son poste. Lorsque le train atteignit le port, les Canadiens constatèrent que personne ne les attendait. Heureusement pour les Canadiens, un bateau de passeur de la Manche était ancré à un quai. Dans 15 minutes, les Canadiens étaient embarqués et plus de 2,000 hommes se blottirent dans des quartiers pouvant accommoder 800 hommes.

TOKYO, JAPON. — Le journal Nichi-Nichi affirme que le gouvernement jaunais est vivement préoccupé de la situation où se trouvent les colonies d'Extrême-Orient qui échappent pratiquement au contrôle des métropoles par suite des revers alliés en Europe. Les observateurs prédisent que le Japon s'intéressera de plus en plus au sort des colonies françaises de l'Indochine et de la Nouvelle-Calédonie.

OTTAWA. — Le ministère de la Défense nationale a annoncé la nomination du commandant Eustace Breck, aide-de-camp, de la réserve navale volontaire royale canadienne, au poste d'officier de liaison à l'Amirauté à Londres.

LONDRES. — Près de 1,600 fonctionnaires de deux ministères ont quitté Londres pour le pays de Galles par suite d'un plan dressé depuis longtemps par le gouvernement en vue d'une évacuation progressive

MESSAGE DE LA PRINCESSE JULIANA

"Je viens chercher la sécurité pour mes deux fillettes afin qu'elles puissent être hors de danger et hors de la persécution de l'ennemi."

MONTEBELLO, Province de Québec — La princesse Juliana des Pays-Bas, qui s'est réfugiée au Canada avec ses deux fillettes pour la durée de la guerre, a adressé la parole à la radio.

Ses premiers mots furent en français pour dire l'admiration qu'elle porte aux armées alliées, puis elle a poursuivi en anglais.

Voici d'abord ses paroles françaises:

"Je veux d'abord exprimer mon admiration pour la vaillance des Alliés qui jusqu'à présent ont persévéré dans une lutte inégale contre les hordes allemandes avec leur supériorité en nombre, en artillerie, en aviation et surtout en équipement motorisé.

"Elles savent qu'elles se sont battues non seulement pour leurs patries mais pour la liberté de l'humanité entière.

Voici maintenant un résumé de son allocution en anglais:

Son Altesse remercie le Canada et les Etats-Unis du secours qu'ils apportent aux réfugiés, notamment de ceux des Pays-Bas, dont la plupart ont perdu tous leurs biens à la suite de l'invasion de ce pays.

Elle avait toujours espéré visiter l'Amérique, mais elle ne pensait pas en apercevoir pour la première fois les côtes par des jours aussi mouvementés. Elle avait pensé qu'elle s'arrêterait en Amérique en se rendant visiter les terres chères qui s'étendent sous l'équateur. Dans ce cas, dit-elle, je serais venue à vous en visiteuse. Aujourd'hui je viens solliciter votre hospitalité, je viens chercher la sécurité pour mes deux fillettes afin qu'elles puissent être hors de danger et hors de la persécution de l'ennemi.

La princesse a poursuivi en disant que pour celle qui doit un jour porter la couronne, la vie est passablement occupée et qu'elle n'avait pas beaucoup voyagé avant d'entreprendre la traversée de l'Atlantique. Tous lui ont dit avant son départ qu'elle trouverait en Amérique des gens qui manifestent la plus grande bonté aux étrangers.

Mais elle prie les Canadiens et les Américains de ne pas trop la regarder comme une étrangère vu que ses ancêtres ont contribué à découvrir, à explorer et à coloniser ce continent.

Elle souligne ensuite que les membres de sa famille sont sur la liste noire des Nazis et que c'est la raison de leur fuite des Pays-Bas. Autrement, ils auraient eu le même sort que ceux qui sont tombés dans les mains de la Gestapo. Elle prie de ne pas oublier que sa mère, la reine Wilhelmine, est non seulement la reine des Pays-Bas, mais aussi des Indes néerlandaises d'une population de 65 millions d'habitants et des Antilles dans la mer des Caraïbes et de la Guyanne hollandaise en Amérique du Sud.

Elle précise que ni sa mère ni son mari, le prince Bernard de Lippe, qui est son aide-de-camp, ne songent à quitter Londres. Puis, après avoir fait l'éloge de la bonté et du dévouement de son père, elle loue l'intrépidité de son mari et souhaite que la victoire permette bientôt à son mari et à elle-même et à leurs enfants de se revoir.

A propos de ses enfants, la princesse annonce que l'on pourra les voir souvent, qu'ils ne seront pas enfermés et qu'ils répondront gracieusement aux sourires qu'on leur fera.

Elle demande ensuite une faveur à ses amis du Canada à qui elle parle pour la première fois: Vous, autres, pour la première fois: Vous, autres, tenez le sang de nos ancêtres français, ne me donnez pas votre pitié, mais votre amitié. Aucune femme n'a jamais été plus fière que moi du merveilleux héritage de mon peuple, peuple fort, qui s'est taillé une place enviable dans le monde et dans l'histoire. La pitié est le partage des faibles et notre épreuve nous fait plus grands que jamais.

Canadiens et Américains, donnez-moi et donnez-nous votre réconfortante amitié, conclut Son Altesse Royale.

REDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XII — MERCREDI, LE 26 JUIN 1940 — No 38

M. BULLITT EST SOUS 'PROTECTION' NAZIE

BERLIN —On apprend, ici, de source digne de confiance, que M. William-C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis en France, a été placé, dans Paris envahi; "sous la protection" des autorités militaires allamandes.

On sait que M. Bullitt, avec l'autorisation de son gouvernement croit-on, n'a pas voulu quitter Paris malgré l'occupation allemande. C'est lui qui a communiqué au gouvernement allemand la décision du gouvernement français de ne pas défendre Paris et d'en faire une "ville ouverte".

A L'OUVERTURE DU NOUVEL HOPITAL GENERAL



Cette photographie fut prise à l'occasion de la visite que fit l'Honorable J.-C. Bowen, Lieutenant-Gouverneur de l'Alberta, à l'Hôpital Général; lors de son ouverture officielle. L'on reconnaît, en plus de l'Hon. M. Bowen, M. Milton Martin, un groupe de religieuses et d'invités.

LE SORT DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

OTTAWA. — Quel sera le sort des iles St-Pierre et Miquelon, possessions françaises au sud de Terre-Neuve, à la suite de l'emprise de l'Allemagne nazie sur la France? Voici la question que l'on se pose dans les millieux officiels de la capitale canadienne. On croit que si la France accepte des conditions de paix avec l'Allemagne, le Canada et les Etats-Unis ne tarderont pas à entrer en pourparlers à ce sujet.

Dans le cas du Groenland, possession danoise, le Canada et les Etats-Unis y ont désigné des consuls à la suite de l'invasion du Danemark par l'Allemagne. Pour sa part le Canada a expédié un cargo de provisions à destination des habitants de l'île.

On sait que les îles St-Pierre et Miquelon ont une population globale de 5,000 âmes, la plupart des pêcheurs, et sont gouvernés par un administrateur nommé par le Service colonial français. Pour les affaires locales, les habitants de ces îles se nomment un conseil administratif. En dépêche de Washington on rapporte que le sort de St-Pierre et Miquelon est à l'étude. Le mot serait de M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat.

LONDRES ASSUMERA TOUS LES CONTRATS DE GUERRE DONNES PAR LA FRANCE

NEW-YORK. — Selon une information sûre de Wall Street, le gouvernement de Londres entend assumer à son propre compte tous les contrats de guerre accordés aux Etats-Unis par la France et d'acheter tout ce que les Etats-Unis sont en mesure de produire.

A New-York, les vendeurs de matériel de guerre prennent à la lettre la déclaration du premier ministre, M. Churchill, à savoir que la Grande-Bretagne va poursuivre la guerre jusqu'au bout.

On estime à plus de $1,600,000,000 la valeur des contrats de guerre donnés par les Alliés aux Etats-Unis. Il s'agit principalement d'avions.

Sur une commande globale de 8,000 avions, les Etats-Unis en auraient encore 6,000 à livrer aux Alliés, soit maintenant à l'Angleterre seule.

Programmes français et bilinguisme

La Radio est de beaucoup plus importante que la monnaie ou le timbre bilingue

La valeur pratique primordiale de nos réclamations en matière de programmes radiophoniques français ressort du besoin que nous avons de tout ce qui est authentiquement français: **langue**, pour nous aider à continuer d'aimer à parler français et à le parler correctement; **réalisations** françaises, pour nous aider à conserver notre esprit français.

Nous envisageons donc les programmes à venir comme un **outil**—un outil indispensable dans les circonstances où nous sommes.

Nous savons que plusieurs n'ont guère envisagé cet aspect de la question jusqu'à présent. Comme nous-mêmes, au début, ils y voient plutôt l'aspect **bilinguisme canadien.**

Certes, nous ne négligeons pas cet aspect. Nous continuons à vouloir du français à la radio par principe—comme nous l'avons voulu sur les timbres et la monnaie. Mais il importe de bien marquer que, sous cet aspect de principe, le bilinguisme radiophonique, pour nous, en définitive, n'a qu'une valeur pratique secondaire.

Cela découle de l'essence même des deux éléments en jeu. Les **timbres** et la monnaie bilingue sont **une affirmation de droit** et de fait du bilinguisme canadien. **La radio** française est—nous ne saurions trop le répéter—un véhicule de pensée française qui a lui même **valeur de vie,** de culture française.

Il s'ensuit que nos réclamations en matière de radiophonie, doivent revêtir un caractère tout autre que lorsqu'il s'agissait de timbres et de monnaie. Le principe de base est le même: le dualisme créé par la Confédération. Mais il s'agit ici d'expliciter le principe dans le sens des **nécessités culturelles** de la population d'expression française. Et cela suppose des programmes véritablement français.

Si d'ailleurs nos réclamations ne s'en tenaient qu'aux exigences du principe **bilinguisme,** ou s'en tenaient surtout à elles, la Radio-Etat pourrait fort bien se borner à des réalisations se limitant au boniment "obligato" et à des programmes de musique instrumentale commentés dans les deux langues sous prétexte que le nombre des Canadiens Français en dehors du Québec n'en requiert pas davantage. En fait, ne s'en est-elle pas tenue là depuis le début? Et si chichement que c'est à désspérer de ses convictions en matière de bilinguisme—en dépit de ses protestations de fidélité à ce principe.

* * *

Un autre aspect qui mérite l'attention: en appuyant, dans nos réclamations, sur les exigences de notre culture—et par conséquent en demandant un certain minimum de programmes parlés exclusivement français—on aboutit à faire affirmer le principe du bilinguisme d'une manière autrement éclatante que par des programmes bilingues seulement. Car alors le public sent mieux que le français a d'autres droits et une autre mission, au Canada, que celui d'accompagner l'anglais... comme sur les boites de conserves.

Ce résultat, seul l'établissement d'un double réseau transcanadien l'atteindra parfaitement—aussi, le but ultime de nos efforts doit demeurer le double réseau; mais l'alternance de programmes français et anglais, aux postes de Radio-Caanda, le réalise cependant dans une certaine mesure.

Il ne serait pas mauvais d'ajouter que le sens que nous donnons à nos réclamations est dans la ligne des espoirs—peut-être chimériques! qu'entretiennent les anglophones bien pensants, à savoir que, tôt ou tard, au moins l'élite anglaise devra pouvoir s'exprimer convenablement en français. En effet, il n'en manque pas, dans cette élite, qui ont appris le français mais sont incapable de le parler parce qu'ils ne l'entendent pas.

Ces considérations secondaires valent ce qu'elles valent. Si elles sont de nature à ajouter un certain poids à nos réclamations, tant mieux. Car, pour excellentes que soient nos raisons principales, elles ne pénètrent pas dans certaines têtes.

LES ASSOCIATIONS NATIONALES DE L'OUEST

NOUVELLES DU VATICAN

Cité-du-Vatican. — L'ambassadeur de France et le ministre de la Grande-Bretagne près le Saint-Siège se sont réfugiés au Vatican pour la durée de la guerre. Les deux diplomates: Wladimir d'Ormesson et Sir Francis d'Arc Osborne, sont étroitement surveillés par les gardes facistes. Tous leurs visiteurs seront soigneusement surveillés. Les deux diplomates continueront cependant à jouir de leurs privilèges postaux, c'est-à-dire que leurs lettres adressées à leurs gouvernements ne seront pas ouvertes par les autorités italiennes.

* * *

La direction du journal du Vatican, l'Osservatore Romano, a décidé de continuer la publication de ce journal, mais en s'en tenant uniquement au côté religieux. Elle ne publiera plus les communiqués de guerre.

* * *

La vie de la Cité-du-Vatican demeure calme. La moitié de ses 700 habitants sont des ecclésiastiques. On a commencé à rationner la consommation de la gasoline et de l'huile, mais non celle des vivres. Au début de chaque mois cependant les clients doivent réserver leurs vivres chez l'unique épicier de la ville de façon à établir le quantité à commander.

Officiellement les musées et bibliothèques sont fermées, mais pour des raisons graves et sur identification, il est possible d'y avoir accès.

* * *

Le Pape continue de recevoir quotidiennement des nouveles de toutes les parties du monde. Ses représentants diplomates les lui font parvenir.

LONDRES. — Le minisère des vivres déclare qu'il n'est pas question d'une expansion immédiate du rationnement en Grande-Bretagne, par suite de la demande d'un armistice par la France

L'ALASKA MENACEE

Les Russes y aménageront un terrain d'aviation

NOME, Alaska. — Le "Daily Nugget", se basant sur une source recommandable, rapporte que 25 Russes et plusieurs familles de sang mêlée se construisent un champ d'aviation et un poste de T.S.F. dans la Grosse Ile Diamède, propriété de la Russie, située à 2 milles de la frontière internationale.

Le journal ajoute qu'il a appris que ce poste de télégraphie sans-fil serait employé pour transmettre les rapports météorologiques durant l'année. Il dit encore que l'on ne saurait avoir de fondement pour affirmer que la Russie installe plusieurs milliers de personnes sur la Grosse Ile Diamède.

D'ordinaire, une ou deux familles esquimaude passent l'hiver sur la Grosse Ile Diomède. Cet accroissement de la population s'explique par la venue de l'été et par l'émigration qui se fait à cette époque.

La Grosse Ile Diomède est située à 4 milles de la Petite Ile Diomède, propriété des Etats-Unis. Les deux petites îles, situées dans le détroit de Behring, se trouvent à 35 milles au nord-ouest de la péninsule de l'Alaska, à 150 milles au nord-ouest de Nome et à 40 milles au sud-ouest du Cap oriental, en Sibérie.

ARRIVEE DU GOUVENEUR-GENERAL A OTTAWA

Le comte d'Athlone et son épouse sont arrivés vendredi

OTTAWA. — Son Excellence le comte d'Athlone, le nouveau gouverneur général du Canada, et son altesse royale la princesse Alice, comtesse d'Athlone, sont arrivés dans la capitale à 11h.30, vendredi dernier. A l'arrivée du train spécial, l'administrateur du Canada, sir Lyman Duff, le premier ministre et le secrétaire d'Etat, M. Pierre Casgrain, ont monté à bord du train vice-royal pour saluer Son Excellence. Le premier ministre a ensuite présenté au nouveau gouverneur les membres du cabinet fédéral, les ministres étrangers accrédités auprès du gouvernement canadien,, les représentants des pays du Commonwealth, le maire d'Ottawa et les membres de la Défense.

Le cortège officiel s'est rendu en automobile aux édifices parlementaires. Après que la garde d'honneur eût rendu les honneurs d'usage, le premier ministre et M. Raoul Dandurand ont escorté Son Altesse royale, la princesse Alice, à la Chambre du Sénat.

Revenu auprès du gouverneur général, MM. Mackenzie King et Raoul Dandurand lui ont présenté leurs hommages et l'ont escorté à la Chambre Haute où a eu lieu la cérémonie de la prestation du serment.

Le premier ministre a donné lecture d'une adresse de bienvenue à S. E. et à la princesse Alice, adresse à laquelle le gouverneur général a répondu. M Stanley Lewis, maire d'Ottawa, a également donné lecture d'une adresse, à laquelle le nouveau gouvrneur général a répondu en termes appropriés. Toutes ces cérémonies ont donné lieu à un déploiement extraordinaire.

Il est à remarquer que l'on a procédé cette fois d'une façon différente pour l'installation du gouverneur général, Il est de tradition de faire les cérémonies de la prestation du serment et de l'installation, à l'endroit où le nouveau gouverneur général met le pied sur le sol canadien.

A cause de la guerre, on a jugé qu'il était préférable de procéder à ces cérémonies dans la capitale canadienne et à la Chambre Haute. Autre chose à noter. Sir Lyman Duff, juge en chef de la Cour suprême du Canada, se trouve maintenant libéré de ses fonctions d'administrateur, fonctions qu'il exerçait depuis la mort de lord Tweedsmuir.

Dans son adresse à Leurs Excellences, le premier ministre a rappelé la visite royale de l'an dernier et le voyage que faisait en Canada le comte d'Athlone à l'occasion d'une visite royale précédente et qu'au début de la dernière guerre Son Excellence avait été nommé gouverneur général du Canada, poste que des circonstances l'avaient empêché d'occuper. M. Mackenzie King a terminé son adresse en renouvelant un engagement de loyauté inébranlable envers le Roi et en redisant sa foi dans l'ultime triomphe du droit.

L'ARMEE FRANÇAISE A FAIT SON DEVOIR VIS-A-VIS DES ALLIES

BORDEAUX. — Le maréchal Philippe Pétain, président du Conseil dans le nouveau cabinet français, a déclaré que l'armée française, par sa magnifique résistance a fait son devoir vis-à-vis les Alliés.

Au moment où le vainqueur de Verdun annonçait la capitulation de la France, quelques Français entonnaient à l'opéra de Bordeaux "Pauvre France", chanson écrite en 1870 par le compositeur Faure après la victoire prussienne.

Dans les cafés, la hache de guerre contre tel ou tel politicien était déterrée. C'est ainsi que l'on accusait tel ou tel ministre ancien ou nouveau d'être responsable de la défaite française.

REPLIQUES A LINDBERGH

WASHINGTON. — Le colonel Lindbergh a prononcé un discours à la radio dans lequel il a dit que les Etats-Unis doivent "mettre fin à leur tendance à se mêler étroitement des affaires d'Europe avec un fusil vide". On se rappelle aussi que le célèbre aviateur a déjà averti les Etats-Unis de ne pas s'exagérer la menace allemande en Amérique. On se souvient également qu'il a recommandé au Canada de rompre ses liens avec la Grande-Bretagne parce que sa participation aux guerres d'Europe provoque les ennemis de l'Angleterre à étendre la geurre en Amérique.

Le sénateur Pittman a répondu à la radio au colonel Lindbergh. Il a conseillé à l'aviateur de cesser de fréquenter ses mauvais conseillers politiques et de se placer volontairement au service du gouvernement comme expert en aviation. Que Lindbergh, dit-il, cesse de miner la confiance populaire dans le gouvernement américain. Pourquoi s'objecterait-il, dit le sénateur, à ce que les Etats-Unis fabriquent des avions et les vendent à la France et à la Grande-Bretagne? Cela est légal. Il est faux de prétendre, comme il le fait, que cela nous conduira à la guerre. Lindbergh, dit-il encore, qui a bénéficié d'un refuge en Grande-Bretagne et en France, devrait être le dernier à vouloir priver ces deux pays d'avions et de munitions pour combattre Hitler.

QUEBEC. — Le Conseil de la Corporation des agronomes de la province vient de décider que son prochain congrès annuel se tiendra dans notre ville vers les 17 et 18 juillet.

OTTAWA. — M. Réal ousseau de Montréal, est nommé secrétaire de M. Charles-A. Banks, représentant en Angleterre du ministère des Approvisionnements. M. Rousseau partira incessamment pour l'Angleterre.

TORONTO. — Au cours d'une interview à Toronto, sir Gerald Campbell, haut-commissaire britannique au Canada, a déclaré: c'est toujours lorsqu'elle avait le dos au mur que l'Angleterre a combattu le mieux.

AU JOUR LE JOUR

NOUVELLES DE GUERRE

Lundi, le 17 juin

La France a capitulé. ce matin, à 4 heures, heure d'Edmonton, Pétain, récemment nommé premier ministre de France a annoncé au peuple cette capitulation dans les termes suivants:

"C'est le coeur lourd d'angoisse que je vous apprends que nous devons cesser le combat. J'ai approché dès hier l'ennemi pour lui demander de nous rencontrer, entre soldats, la bataille finie, et de chercher ensemble à mettre honorablement fin aux hostilités".

* * *

La France attend dans l'anxiété les conditions de paix que Berlin et Rome lui imposeront.

* * *

A l'heure où Pétain annonçait cette terrible nouvelle, un tiers du territoire français était entre les mains des Allemands. C'est dans cette région déjà occupée que se trouve toutes les grandes industries de guerre de l'Allemagne.

* * *

De son côté, l'Angleterre, menacée elle-même dans son porpre territoire, ne pouvait presque plus aider la France.

* * *

Tout de suite Londres a fait savoir que l'Empire britannique tiendra jusqu'au bout. Il accentuera son effort de guerre avec l'aide qui lui viendra des Etats-Unis.

* * *

Mardi, le 18 juin

Hitler et Mussolini confèrent aujourd'hui à Munich sur les conditions de paix qui seront imposées à la France.

* * *

Pendant que les combats et l'avance allemande continuent, la France affirme qu'elle n'acceptera qu'une paix honorable.

* * *

Churchill, dans un discours prononcé à Londres a réaffirmé la volonté de l'Angleterre de lutter contre Berlin jusqu'au bout et a invité la France à résister malgré tout.

* * *

Le nouveau ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Pétain a déclaré hier:

"Tous, nous étions insuffisamment préparés à cette guerre et à ses nouvelles méthodes. Nos Alliés ont été incapables de nous apporter l'aide dont l'armée française, en tant qu'avant-garde, avait besoin. C'est pour cela qu'il a fallu que le maréchal Pétain demandât à l'ennemi de négocier en vue de la cessation des hostilités".

* * *

La France possède encore actuellement la seconde marine de guerre du monde, soit une marine de 810,000 tonnes. Il est fort probable que l'Allemagne réclamera cette marine.

* * *

Tout en regrettant le sort qui est fait à la France, les Etats-Unis viennent de déclarer de nouveau que la nation américaine ne reconnaîtra jamais aucun transfert de pouvoir par une puissance européenne, sur un territoire situé en Amérique.

* * *

Mercredi, le 19 juin

Loudres annonce que le ministère Churchill refuse de relever le

(Suite à la page 4)

EST-CE UNE TENTATIVE DE SABOTAGE?

SARNIA. — Les polices canadienne et américaine font actuellement enquête sur la tentative que firent certains individus pour détruire quatre moteurs d'avion transportés dans la nuit de samedi de Port-Huron (Michigan), à Sarnia (Ontario), située sur la rivière Sainte-Claire.

Ces moteurs se trouvaient dans un wagon du Canadien National qui partit de Port-Huron quelques minutes après 11 heures samedi soir.

Lorsque le train eut traversé le tunnel qui unit les deux villes mentionnées, le constable Thomas Laing de la police du Canadien National, s'aperçut que le feu était pris au wagon et fit immédiatement arrêter le train.

Une enquête à la hâte révéla que des trous avaient été percés dans le plancher du wagon à marchandises et que des matières enflammables y avaient été introduites.

Une des boîtes dans laquelle se trouvait un moteur d'avion avait pris feu mais on a facilement réussi à l'éteindre.

On croit que le feu a été mis à Port-Huron (Michigan).

Le "Detroit Free Press" déclare dans une nouvelle que ce train devait être suivi à 25 minutes de distance par un autre train à bord duquel il devait y avoir des explosifs. Le même journal ajoute que les autorités canadiennes et la police américaine sont à faire enquête.



Le journal "Piccolo" publie une dépêche datée de la frontière française, dans laquelle il est dit que PIERRE COT, ancien ministre de l'Air français, aurait été attaqué chez lui et fusillé par un groupe d'aviateurs mécontents, selon une "rumeur persistante".

PAIX

M. Toutlemonde—Je crois, mon Père, que nous assistons à l'écroulement du monde.

Le Moine—Vous avez, dans saint Jean de la Croix, un beau texte là-dessus: "Que rien ne vous trouble, quand ce serait l'écroulement du monde."

M. Toutlemonde—Vous en parlez à votre aise. Il est vrai qu'il vous est facile de vous résigner à ce qui se passe. Vous êtes loin du danger, dans une paisible et agréable solitude. Les événements actuels peuvent vous laisser indifférent.

Le Moine—Etes-vous sûr de ce que vous dites? Précisément, ils ne me laissent pas indifférent, car c'est le sort de mon pays qui se joue, et j'ai, dans la mêlée, un grand nombre de parents, d'amis et de confrères, sans parler de nos quatre monastères de Hollande et du Luxembourg, qui étaient parmi les plus prospères de la Congrégation de Solesmes. Et puis comment rester indifférent devant les violations flagrantes du droit et le spectacle de tant de souffrances?

M. Toutlemonde—Alors, comment pouvez-vous rester en paix?

Le Moine—Parce qu'il faut y rester. Le Seigneur le veut. Il tient tout dans sa main. Pas un cheveu ne tombe sans sa permission. Pas une balle n'atteint un soldat sans qu'Il le veuille. Jésus nous a donné sa paix; il faut la garder.

M. Toutlemonde—Qu'est-ce que la paix, au juste?

Le Moine—C'est la tranquillité de l'ordre. Quand il n'y a pas d'ordre dans le monde — j'entends l'ordre voulu par Dieu, — il n'y a pas de paix. La paix peut donc ne pas exister dans le monde; mais elle doit toujours exister dans l'âme chrétienne. Et l'ordre qui produit la paix dans l'âme chrétienne, consiste en ce que l'intelligence s'attache aux réalités éternelles, et la volonté humaine à celle de Dieu.

M. Toutlemonde—Et comment cela produit-il la paix?

Le Moine—Si vous n'oubliez jamais que Dieu conduit tout et tient tout dans sa main, rien ne pourra vous inquiéter. Si vous pensez à l'éternité, auprès de laquelle la plus longue vie n'est qu'un éclair, vous reconnaîtrez le peu d'importance des événements de ce monde, et cela vous mettra dans une grande paix.

M. Toutlemonde—Mais supposez que les Allemands gagnent la partie...

Le Moine—Eh bien ils la gagneront!

M. Toutlemonde—Et supposez que la civilisation latine disparaisse...

Le Moine—Eh bien, elle disparaîtra!

M. Toutlemonde—Et supposez que le Pape soit obligé de quitter Rome...

Le Moine—Et puis, après?

M. Toutlemonde—On ne peut tout de même pas se résigner à de tels événements.

Le Moine—Non seulement on le peut, mais on le doit. Ils n'arrivent que par la volonté de Dieu, laquelle est adorable.

Pour avoir la paix, cher ami, prévoyez le pire, et acceptez-le d'avance de la main de Dieu.

M. Toutlemonde—Ainsi, il faut se résigner à la damnation?

Le Moine—Pas du tout. C'est même la seule chose qu'il ne faille pas accepter d'avance — avec le péché, naturellement — et dont nous devions demander à Dieu d'être préservés.

Remarquez, du reste, qu'elle dépend pratiquement de nous. Du moins, les choses se passent exactement comme si elle en dépendait. Il ne peut donc y avoir de raison de perdre la paix à ce sujet.

Ce qui pourrait nous faire perdre la paix, ce sont les événements qui ne dépendent pas de nous. Ceux-là, il faut tous les accepter d'avance. Il faut conformer notre volonté à tous les décrets de Dieu.

De plus, il faut nous persuader que tout doit finir. La figure de ce monde passe. Tout finira bientôt par le feu. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, qu'importe?

Sans doute, on fait bien de sauver les vitraux de Chartres et toutes les merveilles artistiques menacées par la guerre; mais bientôt, tout cela sera anéanti. La cathédrale de Chartres et toutes les merveilles du monde seront réduites en poussière. La durée qui leur reste à subsister va passer comme un éclair.

Il en est de même de tous les royaumes, de toutes les nations, de toutes les institutions.

La splendeur actuelle de l'Eglise doit, semble-t-il, disparaître. Que pourra-t-elle être, en effet, au temps du règne de la Bête, quand personne ne pourra plus acheter ni vendre sans avoir sur le front le signe de la Bête? Ce ne sera point une raison de se troubler. Au contraire, nous dit la Liturgie: "quand vous verrez ces choses arriver, levez vos têtes vers le ciel, car votre rédemption est proche".

Il ne faut pas non plus s'imaginer que l'Eglise puisse être anéantie par un Staline ou un Hitler. Si elle semble l'être, ce n'est qu'une illusion. Il ne faut point alors non plus perdre la paix.

M. Toutlemonde—Il ne faut pas! Il ne faut pas! C'est plus facile à dire qu'à faire.

Le Moine—Je vous assure au contraire qu'il est très facile de se remettre et de tout remettre entre les mains de Dieu.

Essayez, par exemple, de lui dire: "Mon Dieu, si vous voulez que je voie ma femme et mes enfants mourir de faim sous mes yeux, j'accepte votre volonté. Si vous voulez que je meure de faim le long d'un fossé, Amen!"

Après cet acte d'abandon sincèrement fait, vous aurez une paix parfaite.

M. Toutlemonde—Evidemment, lorsque nous voyons les choses comme Dieu les voit et quand notre volonté ne fait plus qu'un avec la sienne, rien ne peut plus nous troubler... Et que me direz-vous de la paix dans la famille?

Le Moine—Là encore, la paix est la tranquillité de l'ordre. Elle existe par conséquent lorsque le chef de famille exerce son autorité sans faiblesse ni dureté, comme un vrai lieutenant de Dieu.

M. Toutlemonde—Que dites-vous là, mon Père? autorité maritale, autorité paternelle! Mais vous n'êtes pas à la page! Ce sont là des chimères de l'ancien temps.

Le Moine — Peut-être, cher ami; mais tenez pour certain qu'il ne peut y avoir nulle paix dans la famille sans cette double autorité. Dès qu'elle ne s'exerce plus ou qu'elle n'est plus respectée, il n'y a plus de paix.

M. Toutlemonde—Du reste, cela supposerait des familles dont les membres se retrouvent quelquefois. Ce n'est plus possible aujourd'hui. Chacun appartient à des groupements qui l'arrachent à la famille.

Le Moine—Les groupements catholiques sont des institutions très louables; mais si, en certains endroits, on les conduit de telle façon qu'ils nuisent à la vie de famille, je les considère comme mauvais dans la mesure même où ils contribuent à détruire cette vie de famille. Et quand c'est la mère qui est prise tous les soirs par des "oeuvres", le mal est encore plus grand. C'est là une des grandes causes de l'affaiblissement de l'esprit chrétien.

M. Toutlemonde—Et la paix dans la société.

Le Moine—Elle repose sur les mêmes principes: Dieu à la première place; une autorité forte et stable, détenue par un seul...

M. Toutlemonde—Vous dites "par un seul"?

Le Moine—Mais oui, par un seul! Avez-vous déjà vu des corps à deux ou plusieurs têtes fonctionner normalement?

M. Toutlemonde—Quelle comparaison!

Le Moine—Elle est juste. Et si vous voulez réfléchir aux événements actuels, vous y verrez combien l'unité de commandement est nécessaire, combien il est indispensable que l'autorité soit forte, indiscutée et durable. Supposez Hitler lieutenant de Dieu, et non du diable. Ce serait magnifique. Au lieu de ces continuels et méprisables remaniements ministériels! La société ne peut redevenir chrétienne sans...

M. Toutlemonde—Vous dites "redevenir chrétienne"? Ne l'est-elle donc pas?

Le Moine—Est-elle vraiment chrétienne cette société où l'on voit ces pauvres et nombreuses familles entassées dans des taudis où elles souffrent de la faim, pendant que des riches vivent dans le luxe? Au temps où les chrétiens vivaient chrétiennement, ils s'aidaient davantage les uns les autres. Aucun d'eux n'aurait pu se résigner à regorger de superflu pendant que ses frères sont dans la misère. Cette excessive inégalité que nous voyons aujourd'hui est l'indice d'une société paganisée. Elle n'existait pas au Canada il y a cinquante ans. Et tant que ce désordre subsistera, on ne saurait parler de paix sociale.

M. Toutlemonde—Cette misère des uns, comparée à l'excessive richesse des autres, semble vous faire perdre la paix.

Le Moine—Non; mais elle me blesse douloureusement, comme la guerre et les autres malheurs du monde.

Il ne faut pas confondre la paix avec l'insensibilité et le manque de coeur.

On peut souffrir beaucoup et garder la paix.

Celui qui souffre et accepte de souffrir est en paix. Y a-t-il même une autre paix ici-bas?

Fr. L. Crenier, O.S.B.
(La Semaine Religieuse de Québec)

MESSAGE DE SON EMINENCE

Le cardinal Villeneuve demande que les enfants entreprennent un mouvement de prière, au cours de la semaine du 23 juin.

"L'épouvantable issue des événements d'Europe n'est pas sans briser de douleur l'âme de tous ceux que les liens du sang, de l'esprit, de l'amitié ou même seulement de l'humanité attachent aux nations, aux pays dévastés et envahis. Elle n'est pas non plus sans dresser pour l'Amérique elle-même les plus tragiques menaces.

"En ce temps très mauvais où le mépris flagrant des lois divines et humaines semble mener à toutes les conquêtes et les pires violations de la morale et du droit des gens s'affirmer impunément à la face du monde, il ne faut point cesser d'offrir nos supplications confiantes et nos prières réparatrices à la majesté Divine.

"Il nous parait opportun d'inviter les pasteurs à assurer la récitation du Rosaire perpétuel dans leurs paroisses, afin qu'une prière ininterrompue s'élève spontanément de chaque cellule de la société chrétienne.

"Et parce que, dans tous les temps, la prière indique que l'enfance a toujours été le plus puissant recours du peuple chrétien, Nous invitons aussi les pasteurs à préparer un grand mouvement de prière des enfants au cours de la semaine du 23 juin. Ce sera ou bien une Heure d'adoration en présence du Très Saint Sacrement exposé solennellement, ou toute autre manifestation, y compris une procession extérieure, à laquelle prendront part tous les enfants de la paroisse.

"La procession, si le curé croit devoir l'organiser, sera une procession en l'honneur de la Sainte-Vierge, Mère de Dieu et secours des chrétiens. Dans la ville de Québec, Nous recommandons qu'on se rende à l'église Notre-Dame-des-Victoires.

"Le moment est aux suprêmes appels. La divine miséricorde se laissera fléchir. Qu'on se rappelle et qu'on rappelle aux enfants surtout la parole de la Vierge, Notre-Dame de l'Espérance, à de petits enfants du village de Pontmain: "Mais priez, mes enfants, mon fils se laissera toucher".

Rodrigue, card. Villeneuve, O.M.I.,
archevêque de Québec.

Québec, 16 juin 1940.

Note — Pour établir l'Association du Rosaire perpetuel, l'on pourra s'adresser au R. P. Laurin, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, au couvent de Saint-Hyacinthe.

NOUVELLES DE LA GUERRE

(Suite de la page 3)

gouvernement françcais de ses engagements d'aide réciproque que Paris et Londres ont contracté.

* * *

En Angleterre également on rappelle les offres faits à la France, il y a quelque temps, de constituer une nouvelle nation avec un gouvernement unique, et des ressources fondues ensemble.

* * *

Des dépêches venues d'Europe, il ressort que les Français ne sont pas unanimes pour accepter l'armistice demandée par le gouvernement Français.

* * *

L'on ne connait pas encore les conditions de paix imposées par Hitler et Mussolini à la France. Tout ce que l'on sait, c'est qu'ils se sont rencontrés.

Jeudi, le 20 juin

Voici les plénipotentiaires que la France a nommé pour discuter les conditions d'armistice: le général Huntziger, le vice-amiral Leluc, M. Léon Noël, ancien ambassadeur de France en Pologne et le général Bergeret, de l'aviation.

* * *

L'armée allemande continue son avance: elle a pénétré ce matin à Lyon.

* * *

De son côté, l'aviation allemande a fait subir à une partie de l'Angleterre de violentes attaques aériennes.

* * *

La Russie continue à masser des troupes sur les frontières allemandes, du côté de la Baltique.

* * *

Le plus grand danger actuel de l'Europe continental, c'est la famine prochaine.

Vendredi, le 21 juin

La France doit décider aujourd'hui si elle accepte ou refuse les dures conditions de l'armistice qu'elle a demandé. Bien que ces conditions n'aient pas été annoncées officiellement, l'on croit qu'elles se résument à ceci: le désarmement complet sur terre, sur mer et dans les airs; la remise des armes, des avions et des navires de guerre au Reich; l'occupation du territoire français tout le temps au moins que se prolongera le conflit entre Berlin et Londres; le versement à Berlin d'une formidable indemnité.

* * *

"Le 1er mai 1917, nous avions encore 3,280,000 hommes aux armées, malgré trois ans de combats meurtriers. A la veille de la bataille actuelle, nous en avions 500,000 de moins. En mai 1918, nous avions 85 divisions britanniques. En mai 1940 il n'y en avait que 10. En 1918 nous avions avec nous 58 divisions italiennes et 42 divisions américaines. L'infériorité de notre matériel fut plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française livra un contre six ses combats. Moins forts qu'il y a 22 ans, nous avions aussi moins d'amis, trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés. Voilà les causes de notre défaite... Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'emporta sur l'esprit de sacrifice. L'on revendiqua plus que l'on ne servit. On voulut épargner l'effort. On rencontre aujourd'hui le malheur..."

Ainsi a parlé franc aujourd'hui le maréchal Pétain aux Français.

* * *

Samedi, le 22 juin

LONDRES. — Les aviateurs de la marine anglaise ont attaqué hier le port français stratégique de Calais sur la Manche et fait sauter d'importants emplacements d'artillerie.

* * *

On a entendu de violentes explosions dans l'est de l'Angleterre de bonne heure ce matin quand les aviateurs allemands ont attaqué la côte anglaise pour la troisième fois en une semaine.

PORTRAIT DU PRETRE

Il est un homme, dans chaque paroisse, qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde; qu'on appelle comme témoin, comme conseiller ou comme agent dans les actes les plus solennels de la vie civile; sans lequel on peut ni naître ni mourir; qui prend l'homme au sein de sa mère et ne le laisse qu'à la tombe; qui bénit ou consacre le berceau, la couche nuptiale, le lit de mort et le cercueil;

Un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre; que les inconnus même appellent: mon Père; aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes;

Un homme qui est le consolateur par état de toutes les peines de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence; qui voit le pauvre et le riche frapper, tour à tour à sa porte; le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir; qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes: aux classes inférieures par sa vie pauvre et souvent par l'humilité de sa naissance, aux classes élevées par l'éducation, la science et l'élévation de sentiments qu'une religion philantropique inspire et commande;

Un homme enfin qui sait tout, qui a droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les coeurs, avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi toute faite.

Cet homme, c'est le PRETRE.

LAMARTINE

LITURGIE

VIIème Dimanche après la Pentecôte

EVANGILE

(S.Matthieu, chap. VII, V. 15 à 21.)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravisseurs: vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces? Tout bon arbre porte de bons fruits et tout mauvais arbre porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu: c'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. Tous ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel voilà celui qui entrera dans le royaume des cieux.

REFLEXIONS

Quiconque prêche des doctrines opposées à la foi catholique, celui-là est un faux prophète; gardez-vous de lui donner votre confiance. Ne vous laissez point séduire par la pompe de ses discours. A l'entendre, il se propose uniquement votre bonheur; mais au fond il ne cherche que son intérêt et la ruine de votre âme. Fuyez: c'est un loup ravisseur couvert d'une peau de brebis. Il est, du reste, facile à reconnaître. Comme on connaît l'arbre à ses fruits, on connaît l'homme à ses oeuvres, et des doctrines à leurs effets. Voyez-vous telle et telle maxime enfanter dans ceux qui les prêchent et dans ceux qui les accueillent l'esprit d'orgueil et d'insubordination, la cupidité, le discorde la volupté, le libertinage, dites: Voilà des fruits qui ne peuvent venir que d'un mauvais arbre. Au contraire la pureté des moeurs, l'humilité de l'esprit, la mortification des sens, la charité du prochain, la douceur, la résignation, la patience dans les injures: voilà des fruits non suspects, et qui ne peuvent venir que d'un bon arbre. Or, ce bon arbre c'est l'Eglise de Dieu, dont la doctrine s'élève dans le monde comme un tronc inébranlable, immortel, toujours verdoyant et fécond. Attachez-vous, unissez-vous à elle: avec elle vous produirez des fruits de justice et de vertu pour l'éternité. N'ayez aucun commerce avec les hommes impies: ce sont des branches mortes et séparées. Unis à eux vous resteriez stériles pour le bien, et vous seriez un jour avec eux jetés dans les flammes de l'enfer pour y brûler éternellement.

BOITE AUX QUESTIONS

— Quelle est la condition la plus nécessaire pour bien recevoir le sacrement de pénitence?

— C'est la contrition. On peut parfois recevoir la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence, sans faire l'accusation des péchés par exemple, dans le cas de danger immédiat de mort. Mais on ne peut jamais recevoir la rémission de ses péchés par l'absolution sacramentelle, si l'on n'a pas une contrition sincère de ses péchés. La contrition est donc la condition la plus nécessaire.

* * *

— Qui étaient les Pharisiens mentionnés dans l'Evangile?

— Les pharisiens étaient une secte juive qui commença à exister environ trois cents ans avant Jésus-Christ. On les appela quelquefois les Puritains juifs, parce qu'ils attachaient beaucoup d'importance à certains détails de la Loi de Moïse et prétendaient être plus parfaits que le reste des Juifs. Cependant, ils négligeaient plusieurs préceptes importants de la loi naturelle et de la loi divine, par exemple la justice et la charité. C'est pourquoi Notre-Seigneur les appelaient des hypocrites.

* * *

— Si quelqu'un ne donne rien à l'église, excepté ce qu'il met à la quête du dimanche, commet-il un péché?

— Cela dépend évidemment du montant qu'il met à la quête. S'il ne met que quelques sous, comme c'est ordinairement ce qui arrive, il commet certainement un péché.

Tout catholique doit faire sa part pour le soutien de l'église et du clergé, et sa part doit être en proportion de ses moyens. Dans neuf cas sur dix, ceux qui se plaignent que la religion coûte cher sont ceux qui ne donnent rien du tout.

* * *

— Comment répondre à cette difficulté: N'est-il pas absurde de croire que le corps de Notre-Seigneur peut être réduit au point de se trouver sous les dimensions d'une petite hostie?

— Il faut faire une distinction entre la substance d'une chose et sa quantité. La substance du pain ne change pas, qu'il y ait un pain tout entier ou simplement une petite miette. L'Eglise n'enseigne pas que la quantité du Corps de Notre-Seigneur se trouve sous les dimensions d'une petite hostie. Elle enseigne que c'est la substance qui s'y trouve et la substance ne dépend pas de la quantité. Naturellement, il y aura toujours des mystères incompréhensibles sur ce point parce qu'il s'agit d'une vérité de foi et la foi ne serait pas méritoire si tout était parfaitement clair. Il faut croire à la parole de Notre-Seigneur: "Prenez et mangez; ceci est mon corps".

* * *

— Devrons-nous souffrir dans l'autre monde pour les péchés que nous avons confessés?

— Il faut distinguer entre la peine éternelle et la peine temporelle. Le sacrement remet la peine éternelle due au péché mortel, mais il reste toujours à subir une peine temporelle. Les actes d'humilité et la pénitence sacramentelle remettent une partie de cette peine temporelle. Il en est de même pour toutes les bonnes oeuvres que nous accomplissons. Mais s'il reste encore une dette à payer à la justice divine, il nous faudra souffrir dans l'autre monde pendant un certain temps.

BUENOS-AIRES. — L'Argentine commence à se tracer un vaste programme de ré-armement afin de se mettre à l'abri de toute attaque.

NOUVELLES

TOKYO. — L'agence Domei rapporte que l'Indochine devient le principal sujet de discussions dans les milieux officiels. L'opinion japonaise est cependant divisée sur ce qui se passe en Europe et il reste un élément considérable qui est favorable aux Alliés en dépit des relations officielles étroites du Japon avec l'axe Rome-Berlin.

LONDRES. — Les Lloyds ont suspendu les taux actuels sur les risques de guerre pour la France et ses colonies. De nouveaux tarifs seront annoncés.

PRETORIA. — Le premier ministre Jan Smuts vient de prendre en mains le commandement suprême des forces défensives de l'Afrique-Sud. Au cours de la grande guerre, le général Smuts dirigeait les troupes anglaises dans l'Est africain allemand.

LONDRES. — Les 50 hommes d'équipage du paquebot italien Timaxo, 7,549 tonneaux, ont débarqué à Durban, en Afrique du sud, et ont été internés dans un camp militaire.

BUCAREST. — On dit dans les milieux diplomatiques que le roi Carol, de Roumanie, a adressé une note au président Ismet Inonu, de Turquie, demandant que la Turquie garde la neutralité, afin d'empêcher la guerre de se propager dans les Balkans.

LONDRES. — Une dépêche de l'agence Reuters venant de Madrid mande que le navire italien "Fortunata", 4,786 tonnes, a été coulé par un destroyer français, au sud de Tereniffe, Iles Canaries.

(Photo LPS)

Tout dans ce coin évoque le vieux régime français ; cette charrue au premier plan; cet âtre sur lequel se trouve suspendue cette vieille casserole et jusqu'aux attelages pendus aux murs.

NOUS, PEUPLE AGRICOLE

"C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français devrait se porter s'il veut conserver son caractère distinctif; étant essentiellement un peuple agricole, on ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées."

Clerque, millionnaire améircain

"La campagne est la plus sûre garantie de la survivance de la langue et des traditions ancestrales et glorieuses. Je me suis rendu compte de cette puissance de conservation en visitant certaines parties de la France paysanne, de la Vendée, de la Bretagne, de l'Anjou, etc., où malgré les révolutions, les changements de régimés et les persécutions violentes, les traditions religieuses héroïques d'autrefois, c'est-à-dire celles de chez-nous, subsistent encore avec un charme incomparable. Je les ai connus et je les ai aimés ces paysans de France dont les nôtres sont l'image. Je l'entends encore cette réflexion de l'un d'eux à qui l'on proposait d'aller dépenser ses rentes à la ville: "Je ne serai pas heureux loin du berceau et du tombeau de ma famille et privé de la vue de ce sol, où tout me parle de mes aieux. Je ne connais rien de comparable aux longues soirées d'une causerie familiale, au milieu d'une famille unie." L'agriculture a été conservatrice de ces coutumes traditionnelles qui ne peuvent vivre que sur la terre natale, en face des horizons familiers, et qui s'étiolent et meurent à la ville.

Georges BOUCHARD

LA RECOLTE DE MIEL

Au Canada

L'évaluation revisée de la récolte de miel de 1939 au Canada indique une production de 28,856,100 livres. Cette récolte est inférieure de 9,053,800 livres, ou de 24 pour cent, à celle de 1938 qui, avec ses 37,909,900 livres constituait un record mais elle est un peu plus forte que la production moyenne des cinq années précédentes (1933-37), qui était de 26,860,000 livres. Le printemps froid de 1939 et les chaleurs et les sécheresses de juillet et d'août ont grandement contrarié la production du miel, et cependant le nombre d'apiculteurs et de ruches d'abeilles était plus élevé qu'en 1938. Voici quelle a été la production par province (chiffres de 1938 entre parenthèses) — Ontario, 11,500,000 (16,300,000) livres; Manitoba, 5,400,000 (9,539,000) livres; Québec, 4,355,400 (5,108,200) livres; Saskatchewan, 4,262,600 (2,794,200) livres; Colombie-Britannique, 1,004,900 (1,584,100) livres; Nouveau-Brunswick 82,800 (90,100) livres; Nouvelle-Ecosse, 60,000 (64,100) livres; Ile du Prince-Edouard, 12,400 (11,300) livres. Il n'y a eu augmentation qu'en Saskatchewan (plus de 50 pour cent sur la récolte-record de 1938) et dans l'Ile du Prince-Edouard seulement.

QUE RETIREZ-VOUS DE VOS PATURAGES

Avec la situation actuelle, le cultivateur canadien vise naturellement à produire le plus économiquement possible et à réaliser le maximum de profit. Il devrait donc songer sérieusement à l'amélioration de ses pâturages, puisque l'herbe est l'alimentation la moins dispendieuse et la plus nutritive des bestiaux. D'autre part, l'herbe des pâturages sera d'autant plus importante cette année qu'il faudra garder une bonne partie du grain pour engraisser les porcs.

Un bon pâturage doit permettre aux vaches laitières et aux boeufs de boucherie de brouter rapidement à leur faim, pour qu'ils puissent passer de longues heures au repos, à digérer leur nourriture. Dans les régions où un sol riche en chaux se prête bien à la croissance du trèfle rouge et de la luzerne, on préconise surtout les pâturages à rotation rapide. Une excellente pratique consiste à appliquer de l'engrais généreusement, selon les besoins indiqués par une analyse du sol. On ne ménagera pas le phosphate, surtout, qui est essentiel dans le cas des pâturages.

Les experts conseillent divers mélanges de semence pour les pâturages. L'un des plus permanents consiste en un mélange de Kentucky Blue, de Canadian Blue, de mil et de trèfle blanc sauvage; il convient très bien aux bestiaux d'abattoir et il est très économique dans un sol acide, surtout dans les régions où les pluies sont abondantes. Le trèfle blanc sauvage est éminement nutritif et pousse à merveille sur un sol humide.

Pour obtenir un rendement considérable avec ce genre de pâturage, il importe que le sol reste constamment et abondamment pourvu d'aliments minéraux, surtout de potasse et de phosphate; il faut aussi un bon hersage, pour assurer la dissémination du fumier des bêtes qui y paissent; et, enfin, il convient de couper l'herbe pour empêcher la végétation des plantes nuisibles et pour que l'herbe reste tendre et appétissante. En l'absence d'une quantité raisonnable de trèfle, on recommande une faible application de sulfate d'ammoniaque, soit environ 100 livres par arpent, ou de fumier, au printemps.

Quant aux terrains accidentés et incultivables, ils constituent un problème particulier. Un cultivateur qui possède quelque 50 ou 100 arpents d'un tel terrain peut éprouver parfois quelque découragement à l'idée d'en entreprendre le traitement. Le mieux à faire, en telle occurrence, est sans contredit de choisir, pour commencer, les 5 ou 10 arpents qui se prêtent le plus facilement à ce traitement, de les fertiliser comme il convient et de s'en servir comme parcelle d'essai. Le cultivateur peut ensuite appliquer le traitement à une partie plus considérable de son pâturage, au fur et à mesure que s'accoîtront ses profits. Enfin, pour conserver l'excédent de végétation du début de l'été, il peut faucher à bonne heure et ensiler le jeune foin.

Aux Fermiers

LA TACHE ACTUELLE DU CULTIVATEUR

Faire mieux aujourd'hui sa besogne d'avant-guerre

Une délégation de la Fédération canadienne d'agriculture s'est présentée devant l'honorable James-G Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, les fonctionnaires de son ministère du Commerce et de l'industrie dernièrement. La délégation a offert son concours sans réserve pour la poursuite de la guerre jusqu'à la victoire, mais elle a déclaré que les cultivateurs désiraient avoir des renseignements plus précis sur le genre et la quantité des denrées qu'ils doivent produire.

M. Gardiner a répondu qu'il serait difficile de convaincre tous les intéressés que l'agriculture reçoit les directives les plus utiles en une période de crise comme celle que nous traversons. Il a fait remarquer que le ministère fédéral de l'Agriculture a toujours, depuis l'ouverture des hostilités, insisté auprès des cultivateurs sur le nécessité de continuer à faire ce qu'ils faisaient avant la guerre. Il croit que les cultivateurs suivent ce conseil, mais d'autres personnes en comprennent difficilement la sagesse, et cependant, ce serait erreur que d'agir autrement puisqu'il y a un surplus de tous les produits alimentaires au Canada.

Comment pourrait-on songer, dans ces circonstances, à conseiller aux cultivateurs d'augmenter encore le surplus de l'un ou de l'autre de ces produits? En leur conseillant de continuer à faire ce qu'ils ont toujours fait, sauf dans des circonstances spéciales, nous leur demandions de faire non seulement la chose qui vaut le mieux pour eux mais aussi celle qui est le plus facile à faire. Notre avis est que pendant la deuxième, le plus sage pour les cultivateurs est de continuer à faire les choses qu'ils faisaient avant la guerre, et encore mieux s'ils le peuvent. Si nous pouvons pendant toute la durée des hostilités, continuer à exploiter nos fermes d'une façon normale et naturelle tout en aidant à la poursuite de la guerre, cela vaudra certainement beaucoup mieux que de nous lancer dans des entreprises qui laisseraient notre agriculture dans une situation contraire aux conditions de la paix lorsque la paix reviendra.

"Je constate", a ajouté M. Gardiner, "que la recommandation principale déjà faite par la Chambre d'agriculture, qui prend aujourd'hui le titre de la Fédération agricole est soumise à nouveau. Le texte de cette recommandation est le suivant:

"Comme sept provinces ont déjà sur leurs statuts une législation provinciale, nous sommes d'avis que le gouvrnement fédéral devrait adopter une loi gouvernant le commerce d'exportation et interprovincial afin de donner aux cultivateurs l'occasion d'établir des agences de vente sous leur propre contrôle."

Le ministre a répondu ce qui suit:

"Nous en arrivons graduellement au point où il est impossible de vendre des produits agricoles canadiens ailleurs qu'aux pays américains, sauf par l'intermédiaire du ministère anglais des vivres. A en juger par les dernières nouvelles, il semble que nous en sommes presqu'à ce point. Il est donc important que le gouvernement se mette en mesure de faire face à toute urgence qui peut le confronter".

"Nous sommes d'avis que tous les offices ou commissions chargés de voir à l'écoulement des produits alimentaires pendant la guerre devraient être établis par le gouvernement et que tous les pouvoirs confiés à ces organisations, pour obliger ceux qui s'occupent du commerce ou les producteurs de faire certaines choses que l'on considère être dans l'intérêt de l'état, devraient être exercés par l'entremise des agences du gouvernement."

BLANCHISSAGE DES BATISSES

Le capital généralement élevé qu'exige la construction des bâtiments de la ferme fait qu'il n'est guère convenable de négliger leur entretien. Ainsi, le fermier, désireux de prolonger la durée de ses bâtisses et leur donner à la fois un aspect de propreté, ferait bien de badigeonner au lait de chaux la surface tant intérieure qu'extérieure de chacune d'elles.

Les lambris extérieurs ainsi blanchis résisteront mieux à l'action du soleil et de la pluie. Ceux de l'intérieur deviendront plus clairs et hygiéniques par le fait que les microorganismes ou le parasites ne peuvent vivre sur des murs recouverts de chaux. De plus, le bois blanchi s'enflamme moins vite lorsqu'il est exposé à un petit feu.

LES SURFACES LISSES

Ce travail est simple, cependant le lait de chaux n'adhère pas bien aux surfaces lisses. Pour donner une couleur parfaitement blanche à une bâtisse les murs devront être nettoyés de toutes saletés.

RECETTE DU LAIT DE CHAUX

La préparation du lait de chaux est également facile et peu dispendieuse. Il y a plusieurs formules, mais la suivante a été trouvée très satisfaisante pour le badigeonnage extérieur:

Mettez un boisseau de chaux vive, fraîchement calcinée, dans une grande cuve propre et éteignez-la avec de l'eau bouillante; recouvrez-la pendant le procédé pour retenir la vapeur et passez le liquide à travers un tamis fin, puis ajoutez 3 livres de sulfate de zinc commercial, 1 livre d'alun et 2 livres de sel ordinaire; on fait dissoudre au préalable l'alun et le sel dans l'eau chaude. Il est bon de faire attention à la manière d'éteindre la chaux vive. A cette fin, on aura soin, autant que possible, d'employer juste assez d'eau pour obtenir une parfaite réduction des mottes de chaux en poudre; trop d'eau noie (pour employer l'expression courante), et une quantité trop faible les fait durcir.

On peut utiliser de la chaux hydratée au lieu de la chaux vive; 50 livres remplaceront un demi boisseau de chaux non éteinte.

BADIGEONNAGE

Il sera bon d'humecter la surface des murs extérieurs juste avant d'appliquer le lait de chaux afin qu'elle ne sèche pas trop rapidement. Pour le badigeonnage des murs intérieurs des étables, poulaillers, etc., il est recommandable d'ajouter au lait de chaux un désinfectant suivant les formules recommandées par les différentes marques offertes dans le commerce. L'application peut se faire avec un pinceau ou un pulvérisateur; mais on aura soin de couler le lait de chaux à travers deux ou trois épaisseurs de coton à fromage si on ne se sert de ce dernier.

Paul-Emile Côté.
Adjoint en agriculture,
(Journal de la J. A. C.)

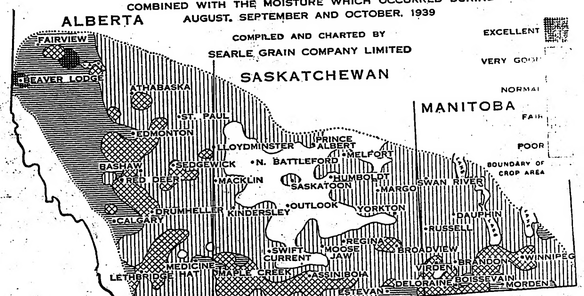
WASHINGTON. — La Chambre a adopté à l'unanimité un projet de loi, visant à porter à 400,000 hommes l'effectif de l'armée des Etats-Unis. Le projet de loi a été envoyé au Sénat pour approbation.

NEW-YORK. — Un détective dit qu'au moins 5 hommes et peut-être 10 ont été tués quand 2 avions de bombardement de l'armée sont entrés en collison en plein air audessus du village de Queens, dans le comté de Queens.

WASHINGTON. — Un décret du président Roosevelt immobilise les crédits français aux Etats-Unis que l'on estime à plus $1,000,000,000. Les crédits d'autres nations ont déjà été ainsi immobilisés pour empêcher le Reich de s'en emparer.

HALIFAX. — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Angus Macdonald, a demandé aux habitants de cette province de se comporter "noblement et bravement" durant cette heure solennelle "où la défense de la civilisation contre la barbarie repose sur nous seuls".

BOSTON. — Affirmant que le gouvernement ne pouvait pas cacher son manque de préparation à la guerre "en parlant d'équipement militaire sur commande", Wendell Wilkie dit que le New Deal appartenait à l'ère du gouvernement Blum de France et du gouvernement Chamberlain de Grande-Bretagne et qu'il fallait le remplacer.



Cette carte, préparée par la "Searle Grain Company Limited" indique les conditions d'humidité qui ont existé dans les trois provinces des Prairies durant les mois d'avril et mai.

LA JEUNE FILLE RURALE

M. Antoine Mathieu de l'Enseignement agricole a émis un principe qui vaut son pesant d'or: "Lorsque le jeune homme ou la jeune fille a compris l'importance d'une formation intellectuelle, domestique et pratique, son éducation est faite".

"Cette éducation, écrit M. L'Heureux, assure aux jeunes filles comme aux jeunes garçons le véritable bonheur humain, celui qui résistera aux épreuves et aux années". "L'éducation, conclut le même auteur, est donc une affaire très importante".

Une formation soignée, une éducation bien dirigée du coeur, de l'intelligence, de la volonté,. Mais c'est tout dans la vie! C'est la meilleure richesse que nos parents puissent nous léguer, avec une bonne santé qui est un... présent du ciel et des soins que nous apportons à la conserver, ou à l'améliorer lorsqu'elle est un peu fragile ou que quelque accident vienne en amoindrir la résistance.

L'éducation du coeur, de l'intelligence, de la volonté commence dès le bas âge — Un enfant de deux ans a déjà en lui tous les germes bien vivants de son caractère, et beaucoup par ce, de son moral futur. — La mère vigilante, par une sollicitude ferme et une compréhension juste, — auprès de la pure argile de la petite âme qui émane d'elle (son enfant) et qui attend, sous ses soins, le façonnement journalier qui en fera une âme belle, droite et ferme, — ne doit pas un seul jour, perdre de vue sa mission sacrée d'éducatrice, c'est là son premier et son plus grand devoir.

C'est sur les genoux de sa mère que commence à se former l'homme de demain, la jeune fille, la femme exemplaire et sociable et qui contribuera comme une précieuse unité... à former une famille, une société, un peuple vaillants, avertis, charitables.

Une mère qui a bien compris l'importance de son rôle d'éducatrice est une perle vraie, dans les joyaux de l'univers.

L'enfant se développe ainsi, heureux dans ses jeunes années, bonheur insoucieux de l'enfance! sous les soins attentifs et intelligents de sa mère. Déjà l'âme, le coeur, l'esprit se manifestent en d'aimables petites ciselures fines, adorables en leurs mines, en leur candeur.

Bientôt c'est l'école... qui prend le petit garçon, la petite fille. — Ayant eu une belle préparation de ses facultés, par l'éducation première, à la maison, le maître ou la maîtresse continuent dans des conditions plus faciles et tellement plus avantageuses pour l'enfant, le façonnement de la docile et pure argile que sont cette âme et cette jeune intelligence avides de connaître, de comprendre et d'apprendre.

Cette deuxième éducation qui vient en même temps que l'instruction est presque aussi importante que la première, — elle raffermit les facultés, elle initie peu à peu à marcher — seul — dans la vie, je veux dire: "à penser et à agir par soi-même".

Même au point de vue matériel, l'aide d'autrui, voire même de sa famille, surtout plus tard, ne doit être considéré que comme des récompenses, des chances, des faveurs de la vie, du superflu; c'est ainsi, croyez-moi, que la vraie personnalité se développe, prend tout avantage d'elle-même, s'atteste, et devient — Force — dans la société, dans la famille, aussi pour la seule gloire et victoire de chacun sur soi-même, pour le devoir et la satisfaction de son propre plein épanouissement. — Et c'est bien ici que se comprend la parabole des talents et des dons: "Beaucoup sera demandé, à qui aura reçu beaucoup". Et, — reçoit beaucoup, — celui ou celle qui aura, dès l'enfance bénéficié d'une saine et intelligente éducation: — quelle belle et riche moisson alors à offrir à ses semblables, et au Maître des destinées!

Le sujet est vaste à traiter, il y a tant de choses à dire sur "la mine d'or qu'est une belle et bonne formation".

Si j'ai nommé, aujourd'hui, la mère, seulement, en parlant d'éducation... ma chère amie la jeune fille rurale, comprenez que dans chaque famille, vous, jeune fille qui avez grandi sous la sollicitude intelligente d'une maman qui vous a bien guidée, qui vous donne tout d'elle-même, vous devez la seconder dans son labeur maternel et faire votre apprentissage éducateur auprès des petits frères et petites soeurs et même de vos amies et amis.—C'est un travail partagé avec un de vôtres, c'est un conseil donné avec bienveillance et adresse, c'est une charité silencieuse auprès d'une voisine, en accompagnant ce secours de bienfaisantes paroles, c'est une aide morale auprès de quelqu'un de vos connaissances ou amis, qui ayant commis une erreur, ayant eu une défaillance, apercevra par votre sollicitude intelligente d'amie, au moment opportun, la planche de salut qui sauve, qui relève, c'est la façon délicate de comprendre et de faire comprendre, de réprimander sans blesser, sans décourager.

Mais surtout, surtout au sein de votre famille, après avoir tant reçu de votre mère, de votre père, soyez l'aide intelligente et active qui par le bon exemple, le courage, la vaillance en tout, seconde l'oeuvre éducatrice de vos parents, — et vous serez la jeune fille qui gardez entre vos mains, le bonheur humain, le véritable, celui qui résiste aux épreuves et aux années.

Gilberte
(La Terrede Chez-Nous)

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	.54
No 1 Nord	.53½
No 2 Nord	.50½
No 3 Nord	.46
No 4 Nord	.39½
No 5 Nord	.33½
No 6 Nord	.27
No 1 C.W. Garnet	.41½
AVOINE —	
No 2 C. W.	.15
No 3 C. W.	.14
Fourrage No 1	.14
Fourrage No 2	.12
ORGE —	
No 1 C. W.	.15
No 2 C. W.	.15
No 3 C. W.	.13
SEIGLE —	
No 2 C. W.	.22
No 3 C. W.	.17
No 4 C. W.	.15
BETAIL	
Bouvillons de choix	7.50 à 8.00
Ordinaire	6.75 à 7.50
Génisses de choix	7.25 à 7.75
Ordinaire	6.25 à 7.00
Vaches de choix	5.00 à 5.50
Ordinaires	4.50 à 5.00
Taureaux	3.50 à 4.75
Veaux de choix	7.50 à 8.00
Cochons pour bacon	7.25
BEURRE	
No 1	22
No 2	20
No 3	17
CREME	
Spéciale	18
No 1	16
No 2	12
OEUFS	
A	12 à 13
B	11 à 12
C	7 à 8

LES TROIS-RIVIERES. — Me Jean-Louis Marchand, avocat, a été nommé au poste de recorder des Trois-Rivières pour succéder à Me Fortunat Lord, c.r., que le conseil vient de destituer.

OTTAWA.— M.C.J. Clark, de Toronto, frère de M. Gregory Clark, journaliste canadien en vue, aurait été nommé chef des relations publiques au ministère de la Défense nationale pour l'Air. M. Clark entrerait en fonction incessamment.

LE DISTRICT DE LA RIVIERE-LA-PAIX EN LIESSE

Les Canadiens-français de cette région invitent à leur Congrès tous leurs compatriotes

Tous les canadiens français de l'Alberta sont cordialement invités au congrès régional de l'A. C. F. A. qui se tient à Falher les 28 et 29 juin prochains.

Le 29 juin dans la salle municipale de Falher les congressistes continueront leurs études sur les problèmes coopératifs. Tous les canadiens de langue française sont cordialement invités. Monsieur Paul Sicotte gérant de la coopérative de consommation de Falher donne un travail sur les réalisations et les difficultés dans le domaine coopératif pour le district de la Rivière La-Paix. Monsieur Edouard Cimon président régional de l'A. C. F. A. présidera cette séance d'étude, à laquelle prendra également part M. l'abbé Roland Barbeau, vicaire à Morinville.

A 8 heures, le même soir, Monsieur Maurice Beauchamp de Guy, président de l'Amical des anciens élèves de Falher, donnera un travail sur l'avenir coopératif dans le district. Monsieur Pierre Paul président de la commission scolaire présidera cette séance.

Le 30 juin Monseigneur Ubald Langlois chantera une messe pontificale, et le R. P. Léon Binet ancien curé de la paroisse de Falher donnera le sermon patriotique.

A 2 heures, les groupes écoliers de tous le district se rallieront sur le terrain de la beurrerie et processionnellement se dirigeront sur le terrain de l'église de Falher. Dans cette procession les visiteurs verront des chars allégoriques représentant des scènes de l'histoire du Canada, ou de nos traditions canadiennes... nous verrons aussi dans ce même défilé les représentants du comité régional de l'A. C. F. A., qui ont tenu d'unir à leurs manifestations patriotiques l'énergie et l'enthousiasme des jeunes.

Nous verrons aussi Monsieur Léo Belhumeur, le fondateur de nos avant-gardes adresser la parole à la jeunesse.

Nous verrons encore le bon Père Fortier s. j., sécrétaire dévoué de l'A. C. F. A. donner ses mots d'ordre à toute notre vibrante jeunesse.

Les écoliers chanteront des chants français, et auront aussi quelques représentants pour souhaiter la bienvenue à la foule et ils profiteront de cette occasion pour chanter leur idéal à la foule un peu attristée en raison de la situation mondiale.

Le soir nous aurons un pageant historique exécuté par 175 acteurs de la paroisse de Donnelly. Ce pageant historique est l'oeuvre du R. P. Laurent Tremblay O. M. I. qui assistera à l'exécution. Le R. P Tremblay est présentement dans l'Ouest où il a entrepris une longue et fructueuse campagne de prédication.

Falher donnera à son tour un choeur parlé comptant près de 75 acteurs et un chant patriotique soulevant, par une chorale mixte. Rien de si imposant n'a été donné dans la région de Falher jusqu'ici, et nous attendons une grande foule de tous les milieux français du district, et même certaines délégations d'Edmonton et des paroisses françaises de ce diocèse.

Nous attendons aussi pour ces jours de rayonnement français quelques personnalités du vieux Québec, qui nous arriveront avec les voyageurs de la liaison française, pilotés par Monsieur l'abbé Camille Saint- Pierre.

Avant de nous quitter Monseigneur l'évêque de sa voix vibrante laissera à tous les congressistes un mot d'ordre, que nous transporteront dans nos foyers de survie française et catholique.

Bienvenue à tous nos compatriotes.

LA SAINT JEAN-BAPTISTE CELEBREE PAR LES CANADIENS D'EDMONTON

La fête a lieu, cette année, à Saint Joachim. — Fête religieuse. — Jeux sur le terrain du Séminaire. — Soirée récréative.

Les Canadiens-français d'Edmonton ont célébré dignement leur fête patronale, dimanche dernier. Tant à la paroisse de l'Immaculée-Conception qu'à Saint Joachim, un très grand nombre de fidèles tinrent à offrir leur communion aux intérêts de la Patrie, si profondément menacée, par ces temps de guerre.

A 11 heures, une grand'messe solennelle fut célébrée en l'église de Saint-Joachim par le R.P. Henri Routhier, O.M.I., provincial, assisté des RR. PP. Naud et Pepin, du Juniorat Saint-Jean. Le sermon de circonstance fut donné par le R.P. Jules Bideault, curé de Saint-Albert. M. et Mme Jos. Nadeau de l'Immaculée et M. le Dr et Mme Phil. Mousseau firent la quête. C'est avec brio que la chorale de Saint-Joachim exécuta la messe de Sainte Cécile due au talent artistique de Gounod. M. Gédéon Pepin était directeur tandis que Mme Imelda Pepin-Olsen touchait l'orgue. Les différents solistes furent: Mesdames Alberta Rocque et Alphonse Brissette, Mesdemoiselles Madonne Hurtubise, Thérèse Vallée et Gabrielle Hervieux, Messieurs Jacques Sylvestre, Alphonse Hervieux, Paul Hervieux, Roméo Bouchard, Albert Rocque et Jos. Préfontaine. Le R.P. Greene, directeur de la chorale de la cathédrale, avait bien voulu s'unir aux 35 membres de la chorale Saint-Joachim, en assistant les basses.

Dans l'après-midi, tous les Canadiens-français avaient été invités à prendre part à des jeux organisés sur le terrain du Grand Séminaire, que les autorités avaient gracieusement mis à leur disposition. Ces jeux étaient organisés par le populaire M. Gérard Baril. Il y eut partie de balles entre les jeunes du Club LaSalle, de l'Immaculée-Conception et ceux de Saint-Joachim. M. J.-W. Pigeon avait bien voulu se charger de la vente des rafraichissements.

Le soir un magnifique concert réunissait de nouveau les canadiens. Trois comédies, fort bien rendues, avaient été préparées par M. Alphonse Hervieux. Les acteurs de la première comédie étaient Mesdemoiselles Paulette Crévolin, G. LaRose, Marivonne Roy, Jacqueline Gabrelle, Messieurs David LaRose et Léon Roy. La seconde comédie était représentée par Mesdemoiselles Elizabeth Barbeau et R. Morin et Messieurs B. Gauthier, P. Rioux, B. Gagnon, D. LaRose, R. Kéroack. Enfin, la troisième comédie était aux soins de Mlle Thérèse Vallée, Messieurs Laurier Picard et Fanning Boileau. Comme toujours M. L.-O. Lamothe agissait comme régisseur. Le matériel qui a servi à la première pièce avait été aimablement fourni par M. J.-E. Breault.

Durant la soirée, le R.P. Curé, après avoir remercié tous ceux qui avaient concouru à faire de cette journée un véritable succès, présida le tirage organisé au profit de la paroisse. Les heureux gagnants furent M. Paul Emile Poirier, Mlle G. Arial et Mme P. J. Barbeau.

Durant les entr'actes, Mlle Gabrielle Hervieux et M. Jacques Sylvestre se firent entendre en de jolies pièces musicales.

Tous se séparèrent en répétant: "Comme nous avons passé une agréable Saint Jean-Baptiste.



(Photo LPS)

Photo du clergé suivant la procession aux flambeaux tenue dimanche à l'Oratoire St-Joseph de Montréal en faveur de la paix.

LA COREY

Notre pique-nique n'a pu avoir lieu dimanche dernier à cause de circonstances. Il est remis au 7 juillet.

* * *

Cette semaine notre curé se rendait à Edmonton pour la retraite annuelle du clergé.

* * *

Nous avons une nouvelle famille d'arrivée récemment. C'est un M. Martin de St-Paul qui a loué, la boutique de L. Chouinard. Nous aurons donc un forgeron au village.

Il y aurait quelques bonnes terres à vendre non loin du village à de bonnes conditions.

* * *

Notre junioriste Louis Bureau est arrivé pour ses vacances.

* * *

M. Elisé Ouellette a échangé ses propriétés pour l'hôtel de Bonnyville, avec M. A. Binette. Il en a déjà pris possession et y demeure.

PICARDVILLE

Notre pique-nique a été un vrai succès. Malgré la température un peu désagréable une foule nombreuse s'était rendue sur le terrain de courses; et le soir la salle était remplie à pleine capacité pour voir se dérouler le film: Le Roi des rois. Nous avons eu l'honneur de recevoir l'honorable Lucien Maynard qui a daigné accepter l'invitation de M. le curé. Il a même assisté à la grand'messe.

Sincère merci à tous ceux qui sont venus nous encourager.

* * *

Samedi dernier les contribuables du district d'Hazelwood se sont réunis pour discuter différentes questions municipales. Il y aura nomination des conseillers le 29 prochain et élection le 6 juillet. Nous faisons des voeux pour que le résultat de cette élection soit pour le plus grand bien général.

* * *

Vendredi dernier M. Lucien Rivest transportait d'urgence, se fille Rita à l'hôpital Général d'Edmonton pour opération. Elle est maintenant en voie de guérison grâce aux soins empressés du docteur Whissell.

* * *

Nos enfants des couvents d'Edmonton et Morinville sont revenus au grand bonheur des parents et des enfants eux-mêmes. Le jeune St-Louis aussi est de retour du Collège des Jésuites.

CASTOR

NOCES D'OR

De M. et Mme Hector Déchaine

Ces jours derniers M. et Mme Hector Déchaine avaient le bonheur de célébrer leurs noces d'or de mariage. La fête commença par une grand'messe célébrée à 8 heures au Couvent, par M. l'abbé O'Halloran, curé. Les religieuses et les élèves du couvent y chantèrent de très beaux cantiques. Un grand nombre de paroissiens assistaient à cette cérémonie, dans la chapelle fort artistiquement décorée. Après la messe, toutes les personnes présentes offrirent leurs félicitations aux heureux jubilaires, qui reçurent de la part de la Révérende Mère Supérieure, chacun un beau chapelet monté en argent.



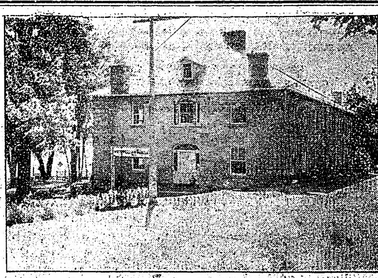
M. et Mme Hector Dechaine avec M. l'abbé O'Halloran

Cette cérémonie terminée les jubilaires et leurs invités se drigèrent à la résidense de leur fille, Mme John Pauls, situé à six milles au sud de Castor, où un excellent diner fut servi. Monsieur le Curé, qui présidait ces agapes, se leva après le diner, et en des termes bien choisis, il rappela les faveurs dont la Divine Providence avait entouré la vie des jubilaires et termina en leur offrant, au nom de tous les paroissiens, ses meilleurs voeux.

Une magnifique adresse fut lue par Mme Aurèle Marcil. Plusieurs chansons vinrent égayer cette réunion amicale.

Les personnes suivantes ont offert de beaux et précieux cadeaux aux héros de cette fête: M. l'abbé O'Halloran, de Castor, le R.P. Louis Gareau d'Otterburne, M. et Mme Tony Weart de Castor, M. et Mme J. Pauls, de Castor, M. et Mme Aurèle Marcil de Castor, M. et Mme Louis Perreault de Castor et Mlle M. A. Henley de Castor.

Les jubilaires sont heureux de remercier, par la voix de la "Survivance" tous ceux qui, de près où de loin, ont contribué à faire de cette fête un complet succès.



(Photo LPS)

C'est à Carillon que Dollard vécut sa magnifique épopée; on y a élevé un musée qui, en plus des souvenirs se rattachant au héros du Long Sault, contient tout ce qui se rapporte à la petite histoire du comté d'Argenteuil. Ci-dessus, le musée comme on le voit de la route en venant de Mont.

LE PILOTE LOUIS BISSON DECORE

Le Délégué Apostolique lui remet la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice"

OTTAWA. — Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué, a remis récemment la médaille papale "Pro Ecclesia et Pontifice", pour services rendus à l'Eglise, à Louis Bisson, célèbre pilote du Nord-Ouest canadien, fils de M. et Mme Hector Bisson, de Hull.

Les parents du pilote Bisson étaient au nombre de ceux qui assistaient à la cérémonie, présidée par Son Excellence Mgr Gabriel Breynat, o.m.i., vicaire apostolique du Mackenzie.

Son Excellence le Délégué apostolique présenta au récipiendaire la médaille, que le Vatican accordait il y a déjà quelques mois au pilote Louis Bisson.

Depuis cinq ans, Louis Bisson est pilote particulier de S. Exc. Mgr Gabriel Breynat, dans les territoires du nord-ouest canadien, et l'an dernier, il conduisit le Délégué apostolique lui-même dans un voyage de 18,000 milles dans les missions oblates du nord-ouest canadien.

En remettant la méadille à M. Bisson, Son Excellence le Délégué rappela quelques souvenirs de ce qu'il a appelé son "voyage d'amour et de reconnaissance" dans les missions oblates du Nord Canadien, l'été dernier. Quant à M. Bisson, dit-il, il est un pilote et un missionnaire, toujours gai et plein d'entrain, toujours prêt, nuit et jour. Il est un missionnaire du Christ et de la race canadienne-française.

S. Exc. Mgr Breynat, qui accompagna le Délégué dans son voyage le remercia en termes chaleureux pour l'encouragement donné aux missionnaires et aux fidèles des missions. Il félicita aussi M. Bisson, son dévoué et fidèle pilote missionnaire, pour la décoration si bien méritée que le Souverain Pontife lui envoie.

HISTOIRE DE L'OUEST

LA REVOLTE DE RIEL

Par le R.P. Jules Le Chevallier, O.M.I.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Ouest, auront du plaisir à parcourir la brochure que vient de publier, le R.P. Jules Le Chevallier, O.M.I. C'est une étude approfondie de l'insurrection métisse de 1885, où l'on trouve une multitude de documents inédits, lettres, rapports, etc.

L'auteur, en particulier, a mis à profit les Archives de la Maison Provinciale des Oblats de Marie-Immaculée d'Edmonton. Et l'on rencontre au cours de ces pages bien des noms identifiés avec l'histoire de l'Ouest canadien. Ceux qui sont un peu avancés en âge, les "Old Timers", seront heureux de retrouver des figures qu'ils auront connues.

Nous félicitons l'auteur de nous avoir révélé des pages jusqu'ici inconnues.

* * *

"Aux Prises avec la Tourmente", par le R. P. Le Chevallier, O.M.I. En vente à la Maison Provinciale des Oblats, 9916-110e rue Edmonton. Prix: 25 sous.

QUEBEC. — Les lois des pensions de vieillesse, des mères nécessiteuses, des aveugles, sont amendées de façon que désormais les municipalités devront contribuer soit deux pour cent dans le cas des pensions de vieillesse et des aveugles, et 5 pour cent dans le cas des mères nécessiteuses.

ORDINATION

(Suite de la page 8)

mis toute leur âme à préparer cette fête.

A midi, un banquet était offert par M. l'abbé Tessier au nouveau prêtre et était servi par les demoiselles de Legal, sous la direction des bonnes religieuses. Leurs Excellences, MgrMacDonald, archevêque d'Edmonton, et Mgr Johnson, évêque de Nelson, C.-B., rehaussaient de leur présence cette fête familiale. Au cours du dîner, les petits enfants de la paroisse exécutèrent à la perfection chants et saynètes. Les convives eurent même le plaisir d'entendre le bon Père Tessier chanter à Mgr l'Archevêque toute la joie et la reconnaissance dont abondait son coeur. Répondant à l'invitation de M. Tessier, Leurs Excellences félicitèrent le nouveau prêtre et remercièrent M. le curé de son invitation et de ses belles paroles. Puis l'abbé Brière, avec une aisance qu'envieraient des personnes d'un âge mûr, dit à cette belle assemblée combien il était heureux et comme il désirait qu'elle partageât les sentiments de joie dont son coeur abondait.

Ont assisté à cette fête: Leurs Excellences Nos Seigneurs MacDonald et Johnson, Mgr Pilon, M. l'abbé Griffin, les RR. PP. Gellest et Fortier, S.J., MM. les abbés Marchand, Leclerc, Fay, O'Neill, Kelchen, Holland, Sullivan, Murphy, Rooney, Young, Thibeault, Barbeau, Connelly Perry, Ricard; les RR.PP. Pelchat, Desrochers, D'Appollonia, Germain et Robitaille, jésuites; ainsi que MM. les ecclésiastiques Therrien, Fitzgerald, De Champlain, O'Brien et Schiller.

Parmi les laics présents, l'on a remarqué M. Milton Martin, Mme J.-P. Desrochers, M. et Mme Paul Chatain M. et Mme P.-J. Barbeau, Mme Robitaille, Mlle Jeanne Tessier, Mme Thibault, Mme Pigeon, M. T. Ball, Mme E. Trudel, Mme E. Deilsle, M. et Mme J.-C. Burger, M. Victor Trudel, M. W. Amerongen, Mesdemoiselles E. et A. O'Brien.

Après être allés remercier Dieu quelques minutes, les invités retournèrent chez eux, emportant dans leur coeur de précieux souvenirs.

AD MULTOS ANNOS

EDEN

(Suite de a page 1)

en pourrait supporter. Il serait par contre absolument défendu d'être gourmand, ce qui a pour malheureux effet de nécessiter l'intervention du médecin.. Et comme ceux-ci n'auraient pas non plus le droit de pratiquer, la frugalité serait de mise.

Certains malins prétendent que les avocats nuisent beaucoup à la bonne entente et à la compréhension des gens entre eux. Ils n'auraient naturellement pas droit de cité dans notre Eden. Pour faire disparaître toutes les causes de conflit sur lesquels les disciples de Thémis sont habituellement appelés à légiférer, l'Etat fournirait à tous et à chacun tout ce qu'il pourrait désirer et encore plus.

Nous aurions bien pu continuer plus longtemps encore, les domaines sont si nombreux dans lesquels mon insatiable ami veut apporter des améliorations radicales!

Une question nous a toujours cependant inquétés quelque peu. Où prendrait-on l'essence pour notre automobile? Qui construirait cet automobile, qui entretiendrait donc ces routes sur lesquelles nous roulerions, qui dessinerait les grands panneaux-réclame? Qui construirait donc ces appareils distributeurs de tant de bonnes choses, qui cueillerait les fruits et embouteillerait les liqueurs?

Veuillez croire, qu'actuellement c'est le seul rouage qui fait défaut dans le savant engrenage que nous avons perfectionné, mon ami et moi, le dimanche après la grand'messe.

JULES

LA RECETTE DU BONHEUR CONJUGAL

Mettez d'abord dans un bocal
Deux ou trois livres d'espérance,
Puis vous y joindrez un quintal
De petits soins, de complaisance.
Une mesure de bonté,
A discrétion de la gaîté,
Quatre ou cinq pots d'obéissance,
A pleins bords de la bienveillance.
Liez avec de la douceur;
Et, crainte de monotonie,
Ajoutez à la bonne humeur
Un kilogramme de folie.
Quant au sel, n'en mettez qu'un grain;
Car, si vous passiez l'ordonnance,
Il faudrait doubler pour le moins
Votre dose de patience.
Cuire le tout à petit feu,
D'une chaleur bien soutenue
Qu'Amour et Amitié tous deux
Ne se perdent jamais de vue.
Vous obtiendrez par ce moyen
Une pâte fort bien pétrie
Dont une once chaque matin
Suffit pour embellir la vie...

LA FERMIERE

Quand vous versez dans un plat de verre ou de porcelaine fragile un mets bouillant, disposez sous le récipient un linge humide plié en quatre, cela empêchera le récipient de se fendre ou de se fêler comme cela arrive souvent.

* * *

Pour conserver les jaunes d'oeufs du jour au lendemain, laissez-les dans le plat ou l'assiette où ils se trouvent et versez dessus doucement de l'eau froide. Vous les retrouverez intacts le jour suivant.

* * *

Pour éplucher les pommes de terre rapidement et sans peine, trempez-les une minute dans l'eau bouillante, puis une minute dans l'eau froide. Vous pourrez les éplucher facilement en faisant des pelures minces.

Le mouvement Coopérateur

UN ESPRIT PLUTOT QU'UN ORGANISME

La coopération est un esprit plutôt qu'un organisme. Cet esprit coopératif consiste dans l'organisation des dfférentes forces économiques pour rendre service et non pour faire des profts. Il est très important de donner cet esprit aux gens dès le commencement: l'esprit de service. A cause de leur mentalité, ils sont portés à considérer les résultats matériels immédiats. Evidemment, il est impossible de supprimer complètement l'idée de profit. Ce qu'il faut faire disparaître, c'est cette tendance à s'enrichir au détriment des autres; et faire comprendre que l'économie doit viser non pas à créer des richesse pour elles-mêmes ou pour quelques-uns seulement, mais à satisfaire les besoins de tous et à produire des biens qui enrichissent vraiment tous les citoyens du pays. Remplacer la formule égoïste, "chacun pour soi", qui est celle de notre dictature économique actuelle, par cette autre formule vraiment sociale et chrétienne: "Chacun pour tous, tous pour chacun".

La coopération est un esprit, car elle tend à établir l'ordre dans la société

Pour réaliser cet ordre dans notre vie économique, il faut donc que les richesses du pays soient destinées à la satisfaction des besoins humains de tous les citoyens et qu'une législation juste en assure une distribution équitable. Sous notre système actuel, les tenanciers de l'individualisme qui proclament les intérêts de l'individu comme suprêmes empêchent la masse du peuple de se partager équitablement les richesses. Celles-ci étant détenues par un petit nombre, n'atteignent donc pas leur fin.

Il suffit de jeter un coup d'oeil autour de nous pour constater qu'une foule innombrables de gens manquent même des premières nécessités de la vie, tandis qu'à côté nous avons des richesses en abondance: les magasins sont combles de marchandises, les entrepôts en sont bondés, les usines sont toutes prêtes à fabriquer davantage, les ouvriers à travailler. Pourquoi donc tant de misères au milieu de l'abondance? Pourquoi tous ces biens qui existent ne peuvent-ils passer entre les mains de ceux qui en ont besoin? Est-ce le bon ordre qui veut celà? Est-ce un esprit de justice et de charité qui a présidé à un tel établissement de choses? Evidemment non. C'est qu'un petit groupe d'hommes égoïstes et ambitieux, que nous appelons les magnats de la finance, détient entre ses mains ces biens, en même temps que le pouvoir qui es produit.

Or puisqu'ils proclament que les intérêts de l'individu sont suprêmes, ils doivent pour être logiques, dans leur système, commencer par eux-mêmes. C'est bien ce qu'ils font. Leur but dans la production est toujours le profit, peu importe ce qui doit en résulter pour le bien de la société en général. Aujourd'hui nous connaissons les résultats. La masse du peuple souffre, tandis qu'un petit nombre continue de l'exploiter.

Cependant, le peuple a peut-être sa part de responsabilité dans la création de cette situation lamentable. Vivant dans un pays relativement nouveau, nous nous sommes tellement préoccupés de rechercher et d'acquérir ce dont nous avion besoin comme individus que nous avons eu que bien peu de temps pour considérer et rechercher ce qui pouvait faire notre bien en tant que collectivité. Ce n'est que ces dernières années, sous le poids de la misère comme tant d'autres pays d'Europe, que nous avons senti le besoin d'une action collective. Nous savons maintenant que les conditions qui, au temps des premiers pionniers du sol canadien, rendaient éminemment propice l'effort individuel n'existent plus. Mais malheureusement nous avons hérité de cet esprit individualiste de nos ancêtres. Pour le faire disparaître il n'y a qu'un moyen, en développer un autre. Celui de la coopération, de l'astance mutuelle. **Et voilà bien l'idée fondamentale de la société coopérative: produire non pour des profits, mais pour rendre service.**

Il ne faudrait pas conclure de là que la coopération néglige les intérêts de l'individu. Au contraire, elle a son origine même dans le désir de l'individu ou de la personne humaine de s'assurer un accès plus facile aux choses dont il a besoin. D'un autre côté la coopération pousse l'individu à promouvoir ses meilleurs intérêts en s'assurant l'aide des autres qui éprouvent les mêmes besoins que lui. Le résultat est une organisation sociale, capable de couvrir toute la société dans le but de s'entraider. Voilà donc l'esprit qu'est la coopération: Un esprit dentraide, de service et de charité.

Education du sens coopératif

La coopération n'est pas seulement un affaire: c'est aussi, surtout, c'est avant tout une oeuvre sociale. Or comme le dit excellement le Père Gratry, "pour fonder une oeuvre, il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi savoir."

Une éducation économique et morale est donc absolument nécessaire pour donner aux gens cet esprit qui doit opérer les réformes que se propose le coopératisme.

Les vrais coopérateurs sont rares c'est-à-dire ceux qui ont compris le vrai sens de la coopération et qui possèdent les qualités sans lesquelles elle ne peut atteindre son but élevé et se réduit à une vulgaire entreprise commerciale. "Mieux que par les statuts, écrit M. Maroteaux, l'éducation économique et morale des *petits cultivateurs* — et cette remarque s'applique à toutes les classes — sera une garantie de leur fidélité aux devoirs que leur impose leur qualité de coopérateurs. Bien des coopérateurs ont sombré ou végété parce que leurs fondateurs avaient négligé de cultiver cette éducation des coopérateurs, de leur inculquer l'idée du dévouement mutuel, de les former aux vertus en l'absence desquelles chaque coopérateur est trop enclin à rechercher dans l'association son avantage personnel et nullement celui de la collectivité".

Cette éducation, le peuple peut la recevoir. Le peuple est éducable comme l'expérience l'a prouvé en maintes occasions. Il est vrai qu'il s'intésesse peu aux études académiques' parce qu'il n'en voit pas la nécessité. En étudiant le coopération, les masses populaires goûteront bien vite aux douceurs de la pensée, parce qu'elles seront satisfaites des résultats. Alors, s'étant rendu compte du fruit de leurs études dans le domaine économique qui les affecte de plus près, elles rechercheront naturellement de nouveaux champs d'activités intellectuelles.

Cette éducation est-elle nécessaire encore pour mettre en garde contre certains régimes, certaines organisations politiques qui se sont emparé du coopératisme et en ont fait des applications plus ou moins justes, parfois même complètement erronées et dangereuses.

(Ordre Social)

EDITORIAL

QUE PENSER DES TEMPS PRESENTS?

On est renversé de constater comme nos gens ne réfléchissent pas, comme nos gens non plus ne sont pas affermis, n'ont pas foi en eux-mêmes, manquent de volonté. A la moindre rumeur, presque toujours fausse, la panique s'empare de nos gens. Sans réflexions, sans jugement, sans savoir pourquoi, on peut, j'oserais dire, anéantir tout un peuple.

Depuis quelques jours, on entend parler de conscription du capital. Il y a des gens qui, par crainte, s'en vont tout de suite aux banques et aux caisses populaires pour retirer leur aregnt. Demandez à ces gens qu'est-ce que la conscription de l'argent ou du capital? Je les mets au défi de répondre. On a peur! La peur du mal est une bonne chose mais la peur tout court rend les hommes lâches, poltrons, mous, inutiles et même nuisibles.

La conscription du capital ne veut pas dire confiscation. Si le gouvernement confiscait la monnaie, tous les biens d'un chacun, il faudrait que ce soit le gouvernement qui se charge de la nourriture de tout le peuple, du vêtement et des mille besoins de la vie. La conscription du capital, dont il n'est pas question dans le moment, cela veut dire que le gouvernement défendrait la sortie de tous les argents en dehors du pays et ferait placer cet argent ou une partie de cet argent en bons d'Etat sur lesquels il y aurait de l'intérêt de 3 ou 4 p.c., comme la chose se fait sur les obligations aujourd'hui.

Pour donner un exemple, je suppose que quelqu'un voudrait acheter des obligations du Pérou où il n'y a pas de guerre présentement. Le gouvernement lui dirait: "Avant d'aider au Pérou, vous allez acheter des obligations de votre pays pour aider les vôtres. C'est cela, la conscription de l'argent. Qu'est-ce que la conscription militaire? Sinon entraîner les soldats à la défense du pays. Qu'est-ce que la conscription du travail? sinon d'envoyer les gens là où ils sont le plus aptes à servir leur pays et ceux qui ne travaillent pas, les forcer à travailler. C'est cela la conscription militaire du travail et du capital, faire servir les uns et les autres aux meilleurs endroits possibles, là où les hommes ou les choses peuvent donner le plus d'efficacité.

Ceux qui s'imaginent qu'en retirant leur argent des banques ou des caisses, ils sont à l'abri de taxes ou d'impôts, sont bien naifs. Le gouvernement a plus d'un moyen de contrôle pour savoir où se trouve l'argent. Le moyen le plus simple, le plus efficace et en même temps le plus rapide, ce sera celui de changer la monnaie, Dès que cette nouvelle monnaie sera mise en circulation, d'avertir les gens qu'à une date déterminée, l'ancienne monnaie devra être changée pour la nouvelle et après ce délai, l'ancienne ne vaudra plus rien. Comme on le voit, ceux qui veulent éviter tout et ne rien perdre seront pincés si le gouvernement le veut.

Enfouir son argent dans la cave, suprême consolation de l'avaricieux et de l'égoiste, qui s'asseoit sur son tas d'or. Cependant, les gens qui agissent ainsi ne voudront pas avoir aucune souffrance. Cependant, ils ne veulent rien faire pour assurer la protection de leur pays. Eh bien! le gouvernement, si jamais il faisait la conscription de l'argent, je lui conseillerais d'imposer une très forte amende à ceux qui ont ainsi agi avec tant d'égoisme.

LES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE.

On nous demande si on doit encourager les gens à acheter de ces certificats d'épargne de guerre. Eh oui! Il faut les encourager d'abord parce que en achetant ces certificats, on travaille pour son pays et pour sa propre défense. Il faut les encourager aussi à un autre point de vue: qu'on développera chez nos gens une mentalité d'épargne qui aura sa répercussion plus tard sur notre économie nationale.

C. Vaillancourt.

NOUVELLES CANADIENNES

LETHBRIDGE. — M. J. McNabb, de Macleod, associé à la commission d'achat française, a déclaré ici qu'on avait envoyé pour l'armée française plus de 400 chevaux provenant du sud de 'Alberta. La plupart des bêtes proviennent de la région de Foothills.

MONTREAL. — M. René Ristelhueber, ministre de France à Ottawa, a fait sa première visite offi- a Montréal. Il a placé une couronne de fleurs au pied du cénotaphe, square Dominion, en mémoire des Canadiens morts pendant le première grande guerre.

OTTAWA. — L'hon. J.-A. McKinnon, annonce que des arrangements ont été faits pour ramener au Canada, les commissaires de Commerce et leurs assistants qui étaient dans les pays affectés par la guerre.

VANCOUVER. — La Gendarmerie canadienne a perquisionné aux bureaux d'"Advocate", journal de gauche dont le tirage est de 6,000 exemplaires. L'immeubles du journal a été cadenassé et tous les numéros de l'édition du jour ont été saisis daus les dépôts de journaux.

MONTREAL. — Neuf matelots finnois comparaissaient, devant le juge Charles-E. Guérin sous l'accusation d'avoir refusé de naviguer et de continuer leur route, alors qu'ils en avaient été requis par les autorités.

OTTAWA. — Le ministère des Approvisionnements annonçait que la production des obus anti-chars et anti-avions s'est accrue d'un tiers. Ces munitions sont fabriquées dans trois usines au Canada.

WINNIPEG. — La Cour d'appel du Manitoba a renvoyé avec dépens la requête de Zasny, Okulevich et Kanzoff demandant de renverser la décision de M. Lapointe, qui a fait suspendre le publication du journal russe Kanadsy Gudm, le 28 mars dernier, sur un rapport de la police fédérale. Ce journal d'après le rapport, faisait de la propagande hitléro-stalinienne.

SHERBOOKE. — Le gouvernemene fédéral a décidé d'assumer lui-même la garde des édifices municipaux qui était faite jusqu'ici par des citoyens sous la juridiction de le Sûreté municipale.

OTTAWA. — La légation japonaise à Ottawa a démenti une nouvelle en provenance de Tokio qui affirmait que le Japon avait consenti à agir comme représentant diplomatique de l'Allemagne au Canada.

TRENTON. — Un étudiant en aviation militaire s'est tué, dans un accident aérien survenu à quatre milles à l'est de Consecon, Ontario, tout à fait dans le voisinage du camp d'aviation de Trenton. La victime est Chester Miles Wood, un pilote commercial, enrôlé dans l'aviation militaire.

TROIS-RIVIERES. M. Armour Landry, secrétaire du syndicat d'Initiative, a été avisé du fait que les Canadiens qui voudront se rendre aux Etats-Unis devront être munis d'un passeport canadien et d'un visa américain à partir du 1er juillet.

OTTAWA. — M. A. W. Neill, député indépendant de Comox-Alberni, a présenté à la Chambre des Communes une pétition portant la signature de 57,409 personnes qui demandent que les mesures soient prises en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de 65 ans et plus.

Résultat du Concours de Français : 1940

Lauréats des grades supérieurs

MLLES ANTOINETTE LARAMEE DE LEGAL ET YVONNE RABOUD DE MORINVILLE GAGNENT LES BOURSES DU GRADE XII. — MLLE ALICE ETHIER, DE FALHER, GAGNE CELLE DU GRADE XI.

Nous sommes heureux de publier cette semaine, la liste des lauréats des grades supérieurs. Nous aurions aimé publier celle des grades élémentaires, mais malgré l'admirable dévouement des membres du comité de correction, il a été impossible de terminer ce travail assez tôt pour publier les résultats des lauréats des grades 1 à 8. Nous espérons que ces résultats apparaitront dans la Survivance vers la mi-juillet.

Cette semaine nous publions les noms des gagnants des bourses. Nous leur offrons nos plus vives félicitations. Les points qu'elles ont obtenus prouvent qu'en Alberta, nous possédons un personnel enseignant qui sait très bien dispenser l'enseignement du français aux élèves qui leur sont confiés. Nous félicitons donc de tout coeur tous les élèves de leur succès ainsi que les dévouées institutrice qui les y ont conduits. Nous engageons les plus jeunes à s'inspirer de l'exemple si magnifiquement donné par leurs ainés, afin de montrer à tous les amis du Concours de français que notre jeunesse franco-albertaine aime sa langue et s'efforce de la mieux connaitre pour la mieux respecter.

Pour le Comité du Concours,
Maurice Lavallée, secrétaire.

BOURSES

Bourse de $100.00, offerte par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et ses filiales du Québec, décernée à Mlle Antoinette Laramée, Couvent du Sacré-Coeur, Legal.

Bourse de $60.00, offerte conjointement par S. E. le Cardinal J.-M.R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec et LL EE. NN. SS. Georges Gauthier, archevêque de Montréal et E.-S. Deschamps, archevêque auxiliaire de Montréal, décernée à Mlle Yvonne Raboud, école Thibeault, Morinville.

Bourse de $40.00, offerte par la Ligue des Intérêts Nationaux, C.P. 333, Ottawa, Ont., et par les élèves de l'Ecole Consolidée de Falher, décernée à Mlle Alice Ethier, école consolidée de Falher.

Grade 12

Antoinette Laramée, école Legal	90
Yvonne Raboud, école Thibeault	89
J.-Louis Meunier, école Thibeault	79
Simonne Brisson, c. Assomption	78
Cécile Houde, école de Donnelly	71
Fernande Boris, école de Falher	67
Clara Baert, école de Legal	64
M.-Berthe Tardif, école de St-Paul	63
Yvonne Duamond, c. Assomption	63
Angéline Leduc, école Thibeault	61
Juliette Hachey, école de Falher	58
Marie Potvin, c. Assomption	58
Bernard Poitras, école St-Paul	55
Yvonne Boisvert, école St-Paul	53
Rachel Dalphond, école Thibeault	52
Marie Gauthier, école Plamondon	57
Rita Fontaine, école St-Paul	57
Adrienne Croteau, St Jos. Ft. Kent	57
Claire Roy, école de Falher	56
Lucille Pitre, école St-Paul	55
Léon Gouin, école St-Paul	55
Yvette Garneau, école de Legal	55
Roxanne Desaulniers école St-Paul	54
Arthur Coulombe, école de Legal	52
Paulette Ouimet, école Bonnyville	52
Alexandre Côté, école St-Paul	51
Cécile LaBoucane, école St-Paul	50
Yvette L'Abbé, école Dunrobin	50

Grade 11

Alice Ethier, école de Falher	94
Henriette-M. Martel, école Falher	91
Thérèse Dandurand école Donnelly	90
Muriel LeNaour, école de Falher	89
Hermine Brosseau, école St-Martin	88
Cécile Sabourin, éc. Bonnyville	87
Régina Brosseau, école St-Martin	87
Adèle Pariseau, école Donnelly	85
Louis Bourbonnais, école Thibeault	82
Marie-Thérèse Roy, école Falher	80
Bernadette de Moissac, éc. St-Paul	77
Yvette Houde, école de Donnelly	75
Marivonne Roy, c. Assomption	74
Pierre Brisson, école de Legal	74
Mireille Drouin, école St-Paul	74
Jules-Ernest Vallée, éc. Bonnyville	73
Théodore Tétreau, école St-Martin	72
Raymond Tétreau, école St-Martin	72
Raymond Côté, école St-Paul	72
Elza Verstraete, école de Falher	70
Ferdinand Levesque, école Falher	70
Claire Pomerleau, école St-Paul	65
Jeannine Ouimet, école Bonnyville	62
Ellen McMahon, école St-Paul	56

Grade 10

Gilberte Fillion, école Donnelly	87
Yvette Lacombe, école de Falher	85
Victoire Hachey, école de Falher	84
Ernest Lemire, école de Falher	83
Pauline Lajoie, école Thibeault	81
Ida Houle, école Thibeault	80
Eugène Bérubé, école de Beaumont	80
Lucien Maisonneuve, éc. Donnelly	79
Jeanne Babineau, école de Falher	77
Thérèse Therriault, école Donnelly	77
Pearl Major, St Joseph, Fort Kent	77
Claire Trottier, école Thibeault	74
Jolande Forcier, école de Donnelly	73
Lucile Chalut, St Joseph, Ft. Kent	73
Denise Trudeau St Joseph Ft Kent	71
Madeleine Béland, école Thibeault	71
M.-Claire Lachance, c. Assomption	71
Thérèse Plamondon, éc. Plamondon	67
Pauline Leblanc, c. Assomption	66
Lucette Croteau St Joseph Ft Kent	66
Yolande Bouchard, école de Legal	65
Angéline Lavigne, école Thibeault	65
Clara Tellier, école Thibeault	65
Anna Lafond, école Thibeault	64
Denise Morrissette, éc. Thibeault	64
Alice Bourbonnais, école Thibeault	64
Cécile Ouellette, école St-Paul	63
Marie-Anne Tardif, école St-Paul	63
Rollande Verstraete, école Falher	58

Grade 9

Marie Potvin, couvent Assomption	91
Rita Boulet, école de Donnelly	90
Jeanne Hamel, couv. Assomption	87
Jeannette Dupuis, école Thibeault	81
Raymond Sabourin, éc. Bonnyville	80
Thérèse Surette, couv. Assomption	79
Thérèse Maisonneuve éc. Donnelly	79
Lucille Gamache St Jos. Ft Kent	78
Gisèle Demers, école de Bonnyville	77
Claire Sabourin, école Bonnyville	77
Marguerite Meunier, éc. Thibeault	77
Madeleine Billo, école Thibeault	77
Thérèse Michaud, St Jos. Ft. Kent	77
Marie Kéroack, couv. Assomption	76
Marguerite Lambert c. Assomption	75
Adrienne Blackburn c. Assomption	75
Lydia Donis, couvent Assomption	75
Gertrude Dupuis, école Thibeault	75
Marie Dupuis, couv. Assomption	74
Annette Gamache, St Jos. Ft Kent	74
Eugénie Gagnon, couv. Assomption	73
Jeannette Pepin, couv. Assomption	73
Jeannine Martel, école Thibeault	72
Paulette Collins St-Joseph Ft Kent	72
Suzanne Goutier, éc. St-Martin	72
Florie Northcote couv. Assomption	70
Evelyn Demers, école de Falher	69
Antoinette Servant, école Falher	69
Julienne Pilon, couv. Assomption	67
Thérèse Côté, école Cartier	67
Irène Viel, école Grassy Island	66
Emilien Rondeau, St-Jos., Ft Kent	66
Rita Levasseur, St-Jos., Ft Kent	65
Cécile Perras, école Thibeault	65
Gilberte Desaulniers, école Lafond	65
Marguerite Verrier, éc. Bonnyville	63
Lucienne Rivet, école de Legal	64
Aimé Rey, école de Falher	63
Thérèse Landry, couv. Assomption	63
Annette Gibeault, école Thibeault	63
Gertrude Côté, école de Donnelly	60
Annie Devlin, école de Lafond	60
Antoinette Trudel, école St-Paul	59
Rita Phillion, couv. Assomption	57
Denise Côté, école Thibeault	57
Lorraine Leroux, école St-Paul	57
Irène Landreville, école St-Paul	56
Hermance Côté, école de Falher	54
Bernadette Gagnon, école Falher	53
Maria Morin, école de Falher	53
Anna Malo, école de Lafond	53
Rita Coulombe, école Pontiac	53
René Brémont, école Falher	52
Victorine Hachey, école de Falher	51
Margaret Carley, école de Falher	51
Lorraine Gadbois, école de St-Paul	51
Alce Dancause, ec. Guy, McLennan	51



Equipe du Collège des Jésuites qui a conquis le championnat du district d'Edmonton à la lacrosse. Première rangée, de gauche à droite: Joe Collins, Bernard Tremblay, Roger Belzil, Walter Fagnant, Maurice Jutras, Adolphe Morin, Rudy Chodzicki. Deuxième rangée: Art. Bouchard, Emile Casaubon, Edmond Gamache, Paul Philibert, Robert Pelletier, Stan Chambers et Georges Prireau.

ORDINATION DE L'ABBE E. BRIERE

Cérémonie à la cathédrale

Dimanche le 23 juin, dans la cathédrale Saint-Joseph, Son Excellence Mgr MacDonald conférait le sacrement de l'ordre à M. l'abbé Emile Brière. Le jeune ordinand avait à ses côtés pour la récitation de la messe, M. l'abbé Tessier de Légal. A l'autel, M. l'abbé O'Reilly du Séminaire St-Joseph et M. l'abbé Nestor Thérien, nouveau sous-diacre, étaient les assistants de Monseigneur. M. l'abbé Holland agissait comme maître des cérémonies. Dans le choeur on remarquait: le R. P. Brière, S.S.S., oncle du nouveau prêtre et supérieur des Pères du Saint-Sacrement à Québec; M. l'abbé Griffin, supérieur du Séminaire; le R. P. Genest, S. J., recteur du Collège; MM. les abbés Barbeau de Morinville, Doyle et Connolly de la Cathédrale; les RR. PP. Ducharme et Patoine, O. M. I.; Pelchat, Gervais, Desrochers, Germain, Guy et Robitaille, S. J. du Collège des Jésuites.

A la fin de la cérémonie, toujours si solennelle et si touchante, Son Excellence dit quelques mots sur la beauté et les bienfaits du sacerdoce; les familles qui veulent avoir des fils à l'autel ou des filles en religion doivent élever leurs enfants dans une atmosphère imprégnée de vertus solides et chrétiennes, et aussi de véritable esprit de sacrifice.

Réception aux parents et bienfaiteurs

Dans le cours de l'après-midi, au Collège des Jésuites, M. l'abbé Brière était le héros d'une fête intime qui réunissait parents et bienfaiteurs. Le banquet fut servi dans une des salles, magnifiquement décorée aux couleurs de l'Alma Mater, et où l'on avait mis en évidence le cadre de conventum du nouveau prêtre (sur neuf élèves, cette classe de rhétorique de 1933-34 compte sept vocations sacèrdotales). Après le repas, le président de la fête, M. l'abbé Emile Tessier, félicita le jeune lévite, puis rappela tantôt avec grande éloquence tantôt avec de fines pointes d'humour les souvenirs qui auréolent la jeunesse de l'abbé Brière; celui-ci répondit avec émotion et témoigna sa reconnaissance à tous ceux qui ont participé à sa montée au sacerdoce; on invita ensuite le R. P. Brière S.S.S., oncle du nouveau prêtre, à parler au nom de la famille et surtout des parents de l'est; on avait fait remarquer auparavant que, par coincidence vraiment heureuse, le R. P. Brière célèbre cette année ses noces d'argent sacerdotales au moment même où son neveu entreprend son apostolat. Le R. P. Fortier, S. J. en qualité d'ancien préfet, rappela la vie de Collège de l'abbé Emile: il fut, dit le Père, un chef de rang dès sa première année et le demeura jusqu'à la fin; M. l'abbé Nestor Thérien dit ensuite quelques mots au nom des confrères de classe; le R. P. Genest, S. J., recteur du Collège, termina la fête en souhaitant à M. l'abbé Brière de "continuer" dans les voies qu'il a déjà si bien préparées.

Etaient présents à la fête: Mme Trudel, de Jasper; M. Victor Trudel; Mlle J. Tessier; Mesdames Joseph Tessier et J.-C. Burger; M. Ball; Messieurs Pierre et Jacques Madore; M. et Mme G.-A. Thibaut; M. et Mme P.-J. Barbeau; Madame Desrochers de Montréal; M. l'abbé Claude de Champlain, M. Jean-Louis Barbeau et plusieurs professeurs du Collège.

Première Messe à Legal

Les paroissiens de Legal étaient témoins, lundi, d'un spectacle des plus encourageants pour leur jeunesse. M. l'abbé Emile Brière, guidé par son oncle, le R.P. Armand Brière, S.S.S. et par M. l'abbé Emile Tessier, montait à l'autel afin de célébrer sa première messe. Son jeune frère, Victor Trudel, était servant.

La belle dignité au milieu de laquelle s'accomplit le Saint Sacrifice suscita de profondes émotions chez les assistants. M. le curé Tessier exposa à ses paroissiens les grandeurs du Sacerdoce et les sacrifices qui s'y mélangent. Il fit appel à la générosité des parents, les seuls responsables d'une vocation: "le jeune homme riche ne se fit point prêtre; on ne l'avait point habitué au sacrifice".

Les bonnes religieuses du Couvent exécutèrent de beaux cantiques. On sentait qu'elles avaient

(Suite à la page 6)

RECEPTION EN L'HONNEUR DES NOUVEAUX PRETRES

Au Collège des Jésuites

Quatre anciens élèves du Collège des Jésuites reçoivent, cette année, l'ordination sacerdotale: M. l'abbé Emile Brière et M. l'abbé Hudson Delisle, du diocèse d'Edmonton; M. l'abbé Stanislas Raczynski, du diocèse de Prince-Albert; le R. P. Arthur Houle, Père du Sacré-Coeur, de Wisconsin, Etats-Unis.

Ceux qui désirent rencontrer les nouveaux prêtres auront l'occasion de le faire en la soirée du 3 juillet. Il y aura au Collège une réception officielle en leur honneur mercredi soir de la semaine prochaine, à 8 heures.

Invitation cordiale aux anciens Elèves, aux amis du collège, aux parents et amis des nouveaux prêtres.

RETRAITE FERMEE

Au Collège des Jésuites

C'est vendredi de cette semaine, 28 juin, à huit heures du soir, que commencera au collège des Jésuites, la retraite fermée pour hommes et jeunes gens. Elle se terminera lundi soir, 1er juillet.

N'est-ce pas grand temps de recommander à Dieu la sainteté personnelle, la stabilité des familles, la prospérité du pays et la paix dans le monde!

Cette retraite sera prêchée par le R.P. Alphonse Pelchat, S.J.

Ceux qui désirent y prendre part sont priés de s'inscrire immédiatement.

DECES DE MGR P. LANGLOIS

Il était l'oncle de S. E. Mgr Ubald Langlois, O.M.I.

Montréal. — Mgr Pierre Langlois, prélat domestique, est décédé à l'âge de 84 ans, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il était l'oncle de Son Excellence Mgr Ubald Langlois, évêque de Grouard.

Le prélat était natif de Ste-Scholastique et avait fait ses études au sémininaire de Ste-Thérèse de Blainville. Presque toute sa vie, il exerça le ministère dans la province d'Ontario, notamment dans le comté d'Essex. Il a été témoin des ardentes luttes scolaires ontariennes. Il fut particulièrement longtemps curé de Tecumseh. Depuis quelque temps, il demeurait à Lake Wales, en Floride.

Le défunt a été exposé chez sa nièce, Mme Marsan, 4258, Delorimier. Son service funèbre fut chanté par son neveu, Mgr Ubald Langlois, vendredi matin, 21 juin, à Tecumseh, Ont., où eut lieu l'inhumation.

La "Survivance" offre ses condoléances à Son Excellence Monseigneur Langlois.

CHEVALIERS DE COLOMB

Assemblée annuelle du Conseil La Vérendrye. — M. J.-O. Pilon réélu comme Grand Chevalier

A une réunion du Conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb, l'on procéda à l'élection des officiers pour la prochaine année. Le Grand Chevalier sortant de charge, M. J.-O. Pilon, fut réélu pour un autre terme. Les autres choisis sont les suivants:

Député Grand-Chevalier: M. Geo. A. Le Clair;
Trésorier: M. G.-A. Thibault;
Sec-Archiviste: M. A. Boileau;
Sec-Financier: M. C.-E. Gariépy;
Chancelier: Dr E. Boissonneault;
Intendant: M. L.-N. Normandeau;
Avocat: M. J.-J. Leblanc;
Cérémoniaire: M. J.-W. Pigeon;
Sentinelles: MM. J.-O. Robert et N. Turgeon;
Chapelain: R. P. H. Routheir O.M.I.
Syndics: H.-M. Martin, A.-E. Rocque, J.-N. Gosselin.

En faisant rapport de la convention d'Etat, tenue à Calgary le Grand Chevalier et le Dr Boissonneault rapportèrent que la campagne pour les Huttes Catholiques pour les soldats rapporta $19,000 alors que l'objectif était de $12,000.

L'ordre est en bonne condition financière et dans les derniers douze mois, il y a eu un plus grand nombre de membres assurés d'acceptés qu'à aucun temps depuis 1938.

Entr'autres activités, le Conseil continua l'an dernier l'étude des Caisses Populaires et des Coopératives.

CARNET SOCIAL

Edmonton

Mlle Jeanne Dubuc est en visite chez sa tante Mme J. H. Bourgoin à Winnipeg.

* * *

Mme Wm. Philion partira à la fin de la semaine pour l'Est, accompagnée de sa jeune fille.

* * *

Rév. P. Jean Lessard, o.mi. de Cluny, était de passage chez sa nière Mme Thomas Lessard.

* * *

Mme J. E. Lambert a été à St-Paul, visitant Mme Paul Trudel.

* * *

M. Louis Roy, de la Banque de Commerce à St-Paul, a passé la fin de semaine avec ses parents ici.

* * *

On annonce les fiançailles de Mlle Georgette Morin, fille de M et Mme Firmin Morin. Le mariage aura lieu au commencement de juillet.

* * *

Nous avons appris le marriage, en Californie, de M. Eric Beauchamp, fils de Mme L. E. Beauchamp

* * *

M. et Mme J. N. Gosselin, et M. et Mme E. W. Delisle sont revenus d'un beau voyage en auto, à Banff, Vancouver et Victoria.

* * *

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Madame E. L. Patenaude, épouse de l'ancien lieutenant-gouverneur de la Province de Québec et belle-socur de M. H. E. Patenaude de notre ville, à qui nous présentons nos condoléances.

* * *

A la dernière réunion des Dames de St-Joachim, présidée par Mme D. La Bissonnière, il fut décidé que l'on offrirait à la Croix Rouge deux paires de couvertes. Le rapport présenté aux dames, nous apprend que depuis le début d'avril, les Dames de St-Joachim ont offert 44 paires de bas, cinq chandails, quatre douzaine de taits d'oreillers, une douzaine de draps et une douzaine de serviettes de chirurgien. Nos félicitations aux Dames de St-Joachim.

CALGARY

Mlle L. Boissonneault, après une absence d'un mois, est de retour à Calgary. Pendant ses vacances elle visita New-York et autres villes des Etats-Unis.

* * *

La réunion de la Fédération des Jeunes Catholiques eut lieu dimanche à la salle des Chevaliers de Colomb. Monsieur J. D. (Pat) Nolan a été élu Président; Président Honoraire Mgr l'Evêque de Calgary, Francis P. Carroll; Chapelain le Rév. J. Smith; Vice-Présidente Monica Kuck, High River; Secrétaire, Zillah White; Tresorier John Devine; Conseillers, J. Sutcliffe, Eugene Sulivan, Mlle G. Rooney et Mle H. Kozicki.

* * *

Mardi prochain réunion des Jeunes de la Sainte Famille.

* * *

Monsieur Antoine Gagnon en visite à Edmonton à la fin de la semaine.

* * *

Mlle Madeleine Beauchemin revient parmi nous après avoir suivi avec grand succès un cours classique, et obtenu son Baccalauréat des Arts à l'Université d'Ottawa avec le grade honorifique de "Magna Cum Laude".

* * *

Le thé en honneur de notre Fête Nationale organisé par les Dames de la Ste-Famille et la Société St-Jean-Baptiste eut lieu chez M. le Docteur et Mme L. O. Beauchemin dimanche et a été un grand succès. Mme R. M. Spence, assisté par l'hôtesse, reçut les convives. Mesdames A. Boucher, U. Choinière, L. Poulin, P. Laurendeau et J.E. Giroux servirent le thé, ainsi que les demoiselles L. Boissonneault, J. Lalonde, Madeleine et Thérèse Beauchemin. Mme T. Beauchemin fut l'heureuse gagante d'une bouilloire qui était à raffler sous la dirention de Mme D. Caron. Mme L. L. Plotkins avait charge de la vente des billets.

* * *

Mme G. Minard en visite à Cluny à la fin de la semaine.



Vient de paraître

PELERINAGE D'AMOUR ET DE RECONNAISSANCE

Tous les journaux du Canada ont rapporté l'été dernier les grandes lignes du voyage que Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti a accompli à travers les missions indiennes et esquimaudes du grand Nord Canadien. Les Révérendissimes Vicaires Apostoliques de ces missions ont cru que l'histoire de l'Eglise Canadienne devait conserver dans ses annales les détails de cette mémorable visite au cours de laquelle le Délégué Apostolique a visité dans l'espace de sept semaines, 85 missions, parcourant en avion plus de 18,000 milles, depuis Dawson, aux confins du Yukon jusqu'à Fort-George, à l'extrémité est de la Baie James, en passant par les Vicariats du Yukon, du Mackenzie, de Grouard, du Keewatin, de la Baie d'Hudson et de la Baie James.

Le récit de ce voyage a été préparé par les Pères Achille Auclair, Paul-Emile Breton et Jean Patoine qui avaient successivement accompagné le Délégué Apostolique, à titre de chroniqueurs. Ce récit vient de paraître en un numéro spécial de "L'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée" sous le titre de "Pèlerinage d'Amour et de reconnaissance". Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve a bien voulu le présenter comme "la continuation des Actes des Apôtres en ce vingtième siècle".

Magnifique volume de luxe de 64 pages, grand format, avec plus de 200 photographies, "Pèlerinage d'amour et de reconnaissance" se vend au profit des Missions. Adressez-vous à "L'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée", Chambly-Bassin, P.Q.; au R.P. Louis-Philippe, O.M.I., Juniorat du Sacré-Coeur, 600 Cumberland, Ottawa, Ontario; au R.P. Jean Patoine, O.M.I., 10010-
Prix: $0.60, l'unité; $6.60 la dz.
109ème rue, Edmonton, Alta.

LE CLUB ALPIN SE REUNIRA A BANFF

OTTAWA, Canada. — Le parc national de Banff recevra les alpinistes de toutes les parties du monde qui se réuniront près du lac Glacier, du 14 au 29 juillet, à l'occasion du trente-cinquième campement annuel du Club Alpin du Canada. Des quatre camps qu'on doit établir, les alpinistes pourront faire l'ascension d'au moins une douzaine de monts et de pics fameux.